

Rezé

MAGAZINE

N°88

Avril - Mai - Juin

2005

Les Fanfaronnades
à Trememoult, p. 23

Crise du logement

Construire en ville

Les navettes fluviales

Embarquement cet été

Maison radieuse

Les 50 ans du Corbu

Per_23_2005_88

www.mairie-reze.fr

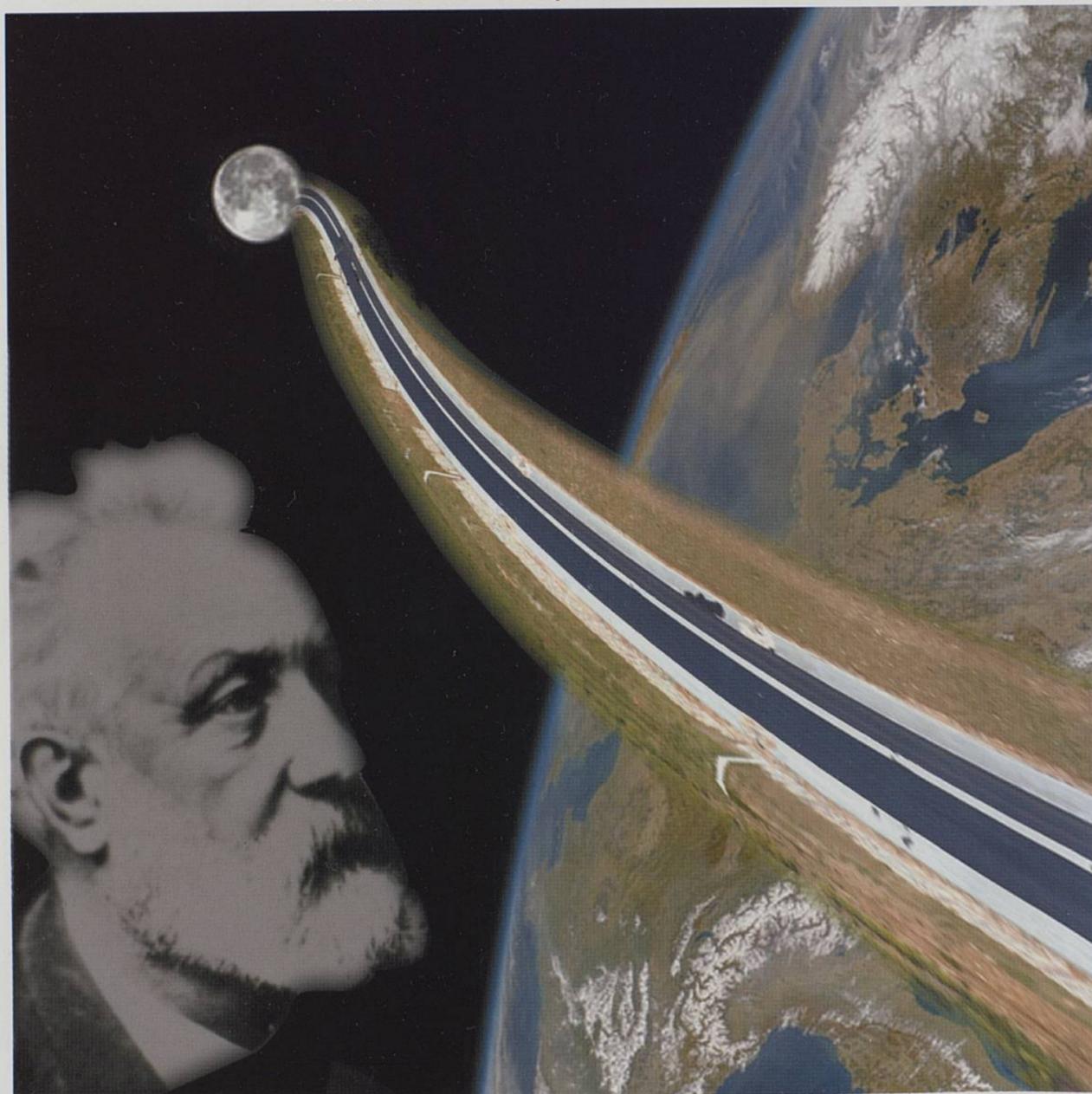


Des routes extraordinaires
pour des voyages extraordinaires ...

SACER

ATLANTIQUE

Agence de Nantes
161, Bd Salvador Allende
44 812 St Herblain cedex
Tel 02 40 92 18 60/ Fax 02 40 92 13 76



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS



Per 23 2005 88

Venez découvrir Venez pratiquer

ÉDITORIAL

Un tournoi en plein air pour s'essayer, une compétition pour admirer... Nous tenons à rendre le sport accessible à tous, quant à sa pratique et sa découverte.

Les tarifs ne doivent pas entraver la volonté de venir voir ou de s'essayer. Ainsi les compétitions du week-end, en gymnase ou en stade, sont gratuites pour le public. Chacun peut venir découvrir une discipline ou une équipe, suivre des performances, encourager des joueurs...



La piscine est gratuite pour les jeunes Rezéens de moins de 18 ans les après-midi lors des vacances scolaires.

Nous nous penchons également sur les équipements. Il est important qu'ils soient répartis sur la commune. En particulier, la Ville s'engage à ce que chaque groupe scolaire dispose d'un gymnase. Le dernier livré est le gymnase Arthur Dugast à Ragon en 2004. Les deux prochains, au Port au Blé et à Trentemoult, sont programmés.

La Ville construit, mais aussi rénove, équipe ses gymnases, ses stades, ses terrains... pour que chacun puisse pratiquer la discipline de son choix sur la commune, dans de bonnes conditions. La construction d'un stand de tir au stade de la Robinière devrait débuter à la fin de l'année. Une salle de convivialité et des locaux associatifs compléteront les équipements existants. Un terrain de la Trocardière sera rénové cet été.

Outre les gymnases, stades, terrains, onze plateaux dédiés au sport sont installés dans les quartiers... Car, outre l'école, les clubs, les associations, le sport peut se pratiquer de façon spontanée, occasionnelle...

Les subventions de la Ville augmentent pour les clubs qui font appel à un encadrement technique reconnu, afin d'améliorer la pratique sportive de tous.

Le sport est aussi convivial, à l'image de manifestations comme la fête du vélo ou « Handball' toi ». Le sport devient l'occasion de passer un bon moment dans la ville et de partager des instants riches en émotion, de développer l'esprit d'équipe et la volonté de se dépasser.

Gilles Retière, Maire.

« Rendre
le sport
accessible
à tous »

6 et 7 AGENDA
Les rendez-vous des Rezéens**10 et 11 CONSEILS MUNICIPAUX**
Des 10 décembre et 28 janvier**12 NANTES MÉTROPOLE**
Les navettes fluviales**13 à 15 CRISE DU LOGEMENT**
Pouvoir habiter en ville**16 PLAN LOCAL DE L'URBANISME**
L'avenir de la ville en débat**17 à 19 URBANISME**
Les 50 ans de la Maison radieuse**21 DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Bâtir en terre**22 ÉCONOMIE**
Ce qui bouge**23 CULTURE**
Trentemoult fanfaronne**25 SPORTS**
Les manifestations du trimestre**26 et 27 DÉMOCRATIE LOCALE**
Les habitants jardiniers de la Houssais
Le renouvellement du CESC**31 VIE ASSOCIATIVE**
La parole aux parentsRetrouvez Rezé-Magazine sur le site web :
www.mairie-reze.frAdressez votre courrier électronique à :
administration@mairie-reze.frPhoto de couverture : le logement à Rezé, photo
composée avec le concours de personnes volontaires.

Rezé magazine n°88, avril-mai-juin 2005

Responsable de la publication : Dominique Mérel - Première adjointe

Directeur de la communication : Jacques Lamy

Rédactrice en chef : Michèle Le Goff.

Journaliste : Laurent Billaud. Photos : Thierry Mézerette.

Mots fléchés : Philippe Imbert. BD : Eric Le Brun

Ont participé à ce numéro : Laurence Couvrant, Benjamin Reverdy,

Thierry Goussin, Paul Delacroix.

Maquette : Le Square Deshoullières

Impression : CID.

Régie publicitaire : GECOP.

Tirage : 20 000 exemplaires

Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159

44403 Rezé Cedex - 02 40 84 43 00

Imprimé sur du papier recyclé Cyclus
fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

T R A V A U X

**Ligne 4 : suivez la girafe**

La Girafe diversifie ses parcours. Depuis mars, 6 nouveaux itinéraires de substitution (8 au total) permettent d'éviter les travaux de la ligne 4. Le transport collectif en site propre devrait entrer en service en septembre 2006. D'ici là, les automobilistes sont invités à emprunter les itinéraires de substitution, en suivant la girafe. Rezé n'est pas concernée par les travaux mais plusieurs itinéraires traversent la commune. Autre option, préférer les transports en commun à sa voiture ■

Zone 30 Ragon :

La zone 30 «les Chapelles» à Ragon sera étendue aux rues de l'Etang, Bureau, Bonnet et de la Mirette courant 2^e trimestre 2005 ■

Bordures pour piétons

Pose de bordures, de place en place, entre Droits de l'Homme et la Carrée pour séparer les piétons du stationnement, qui devient ainsi longitudinal ■

Pistes et bandes cyclables

Les pistes et bandes cyclables se multiplient en ville. Rappelons qu'une bande cyclable est réalisée sur une route alors qu'une piste est séparée physiquement de la chaussée. Les deux sont réservées aux vélos.

- RN 137 : bandes cyclables entre le giratoire de la Corbinerie au sud et la traversée piétonne de la Lande St-Pierre sur la rue Charles-Rivière soit environ 1,3 km (avec le plateau de Ragon).
- Boulevard Monnet, entre Place des Droits de l'homme et rue du Genétais : pistes cyclables sur près de 500 m.
- Lotissement de la Pirotterie : à l'achèvement de la liaison entre la rue Spaak et le boulevard Jean-Monnet, courant avril 2005, s'ajouteront environ 500 m de pistes cyclables ■

**Restaurant scolaire et crèche... se paient dorénavant à Vertou**

Depuis le 1^{er} mars, le paiement du restaurant scolaire, de la crèche, de la halte garderie, de la piscine mais aussi la location de salles municipales, s'effectue au Trésor public de Vertou. Le paiement des impôts, par contre, s'effectue, toujours à Rezé.

Ce changement s'inscrit dans une réorganisation globale du Trésor Public. Le service public s'adapte au contexte actuel et, en particulier ici, à l'existence de la communauté urbaine. La répartition des guichets et de leurs activités a donc été repensée, en concertation avec les élus locaux. L'objectif est d'améliorer la qualité et l'efficacité du service.

Trésorerie de Vertou, 20 avenue de Morges 44120 Vertou Cedex, 02 40 34 41 41. Mel : t044018@cp.finances.gouv.fr. Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h.

Trésorerie de Rezé, 2 allée Touraine BP149 44403 Rezé Cedex, 02 40 75 67 01. Mel : t044026@cp.finances.gouv.fr. Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 ■

Point poste chez un commerçant

Un point poste chez un commerçant de Trentemoult pour les habitants du quartier, un guichet spécialisé à Rezé-Château pour les professionnels et une boîte aux lettres grande capacité à Atout-Sud. Voilà ce que propose depuis mars, la Poste pour les particuliers et professionnels de Trentemoult et d'Atout-Sud. « Nous avons voulu satisfaire les usagers et notamment les particuliers », explique Sylvie Kerdal de la Poste. La Ville aurait préféré la modernisation de l'agence Atout Sud.

Le point poste ouvert au bar tabac du quai Surcouf, propose des timbres, prend le courrier, les recommandés... Les professionnels, quant à eux, s'adressent à l'agence postale de Rezé-Château.

Par ailleurs, une boîte de grande capacité a été installée devant la précédente agence postale d'Atout Sud. Et les usagers peuvent aussi se rendre auprès de l'un ou l'autre des bureaux (Château, Pont-Rousseau, Rezé principal). « Comparativement aux autres communes de l'agglomération, la présence postale reste importante à Rezé », rappelle Sylvie Kerdal à la Poste. ■

**Les marchés publics en ligne**

Les marchés publics sont désormais en ligne sur le site web de la Ville : www.mairie-reze.fr. Il s'agit, en particulier, des marchés publics compris entre 50 000 et 90 000 € HT ■

L'école Ouche-Dinier solidaire

Le Tsunami a fortement marqué les élèves de l'école Ouche-Dinier 1. Dès la rentrée de janvier, des débats spontanés eurent lieu entre enseignants et enfants. Ces derniers posèrent de nombreuses questions sur les raisons d'une telle catastrophe, les possibilités de protections, de prévision et de prévention. Ils évoquèrent également leur peur qu'un tel événement ne se reproduise ailleurs sur la planète.

Des enfants délégués suggèrent la mise en place d'un conseil d'enfants. Ce dernier s'est déroulé quelques jours plus tard, réunissant tous les élèves de 6 à 11 ans dans le gymnase voisin. Parmi les idées évoquées et retenues, une vente de gâteaux a rapporté près de 500 euros versés ensuite à l'UNICEF ■

Les rendez-vous des Rezéens

Concerts spectacles

Carte blanche à Terminus 3

Unité DGSE + Funky Barbecue + Fraggie Band + ZMIYA.
Vendredi 8 avril, 20h00, la BaraKason - 5^e tarif unique.



Musique(s) de toile

Ou la petite histoire de fiançailles inattendues Opéra de chambre/vidéo.
Vendredi 8, samedi 9 et mardi 12 avril à 20h ; dimanche 10 avril à 14h30, théâtre Graslin de Nantes (programmation de l'ARC).



Duo Bertrand : «Embarquement immédiat»

Depuis 1991, le Duo Bertrand s'attache à faire vivre la musique traditionnelle du marais breton vendéen.
Samedi 9 avril, 18h, la Balinière - gratuit. Rencontres musicales de la Balinière.

Hommage à Oum Kalsoum >>>

par Dorsaf Hamdani et l'ensemble Elie Achkar et par Laoun Sharki.
Samedi 9 avril, 20h30, la Carrière, Saint-Herblain (programmation de l'ARC).

Saez

Lundi 11 avril, la Trocardière.

Armand Amar «Percussions du monde»

Salon de musique et exposition
Mardi 12 avril, exposition ouverte de 19h à 22h30. Salon de musique à 20h30, Espace Diderot.

TKO : Battle DJ

dans le cadre du festival Hip Opession.
Samedi 16 avril, la BaraKason.

Aria Voce : «Soeur Monique»

Cette rencontre prend pour ossature une très belle messe, pourtant quasi-inconnue : La Missa sopra l'Aria della Monica.
Samedi 16 avril, 18h, la Balinière - gratuit. Rencontres musicales de la Balinière.

Yes papa & la BaraKaSon présentent

The Ex + Miss Goulash + Thalia Zedek + Molasses.
Dimanche 17 avril, la BaraKason.

Interpol

Mercredi 20 avril, la Trocardière.

May the force be with you

Super Retour du Jeudi
Jeudi 21 avril, 20h30, la BaraKason - entrée libre.

Concert de Hip hop

Vendredi 22 avril, la Trocardière.



Près du cœur sauvage de Benat Achiary et Pedro Soler

Musique du monde - Pays basque/Espagne : chant et guitare.
Samedi 23 avril, 20h30, la Balinière.

Benat Achiary et Ronnie Patterson

Vendredi 29 avril, 21h, Pannonica, Nantes (programmation de l'ARC).

La cabane dans la forêt >>>

D'après le conte Le Petit Poucet de Charles Perrault par la C^e Brozzoni.

Résidence et création : jeune public musical. Dans cette cabane, pas question de s'asseoir gentiment dans un fauteuil en attendant que le noir se fasse. Non, ici il faudra suivre celui qui livrera l'histoire de cet incroyable petit garçon courageux et ingénieux qui a vaincu l'ogre et a sauvé sa famille égarée.

Mercredi 11 mai, 15h et 19h, sous chapiteau, la Balinière (programmation de l'ARC).



Reggae

Samedi 14 mai, la Trocardière.

Stradivaria et l'ensemble canticum novum

Musique baroque.
Mardi 31 mai, 20h30, église St Clément, Nantes (programmation de l'ARC).

Road Show

Jeudi 26 mai, la Trocardière.

Gérald de Palmas

Vendredi 27 mai, la Trocardière.

Booba

Lundi 30 mai, la Trocardière.

Carte blanche à la DDE

Dioz + Les Massacrés + Craft + DJ Wizz vs Laras Coeur.
Vendredi 10 juin, 20h30, la BaraKason, - 7^e tarif unique.

Sinsemilia

Samedi 11 juin, la Trocardière.

Du local à la scène

Ateliers rock.
Samedi 11 juin, la BaraKason, entrée libre.

Xpò / mix

Photos de la saison BaraKaSon par Bastien Chamoreau + mix DJ.
Jeudi 16 juin, la BaraKason, 18h - entrée libre.

Le petit chaperon rouge

De Georges Aperghis, par l'ensemble Reflex, d'après le conte de Charles Perrault.

Jeune public musical - musique contemporaine : « Il était une fois une petite fille de village, la plus jolie qu'on eut su voir ». Les conteurs de tout temps s'accordent là-dessus, ainsi que sur le fait qu'en passant dans un bois, elle rencontra « compère le loup ». Sur la suite des événements, les avis sont partagés. Contrairement aux frères Grimm, Georges Aperghis renonce au happy end.
Jeudi 16 et vendredi 17 juin, 20h, théâtre Graslin, Nantes (programmation de l'ARC).

Lachrimae Consort - Fête de la Balinière

Musique baroque.
Vendredi 17 juin, 20 h 30, Eglise Saint-Paul.

Dupain (sous réserve)

Musique du monde - Occitanie.
Samedi 18 juin, 22 h, centre musical de la Balinière.

Aria Voce & le Lacrimae Consort

Musique baroque.
Dimanche 19 juin, 17 h 30, Eglise Saint-Paul.

Skip knot

Jeudi 23 juin, la Trocardière.

Ensemble TM+

Musique contemporaine.
Samedi 25 juin, 20 h 30, Eglise du Rosaire.



Festival Scopitone >>>

Du 27 au 30 juin, la Trocardière.

Lire et écrire

Petit Millefeuille

Samedi 9 avril, 14h30 et 17h, la Médiathèque.

Racont'heure

Mercredi 13 avril, 10h30, bibliothèque La Noëlle.

Millefeuille

Samedi 21 mai, la Médiathèque.

Lecture

des écrits de Marie-Florence Ehret et présentation des textes de l'atelier d'écriture Mon Corbusier.
Samedi 25 juin, la Maison radieuse.

Les samedis du net

La messagerie électronique : les spams.

Découvrez toutes les fonctionnalités de votre messagerie et apprenez à vous protéger des spams et autres courriers indésirables.
Samedi 2 avril, de 15h à 17h, la médiathèque.

La photo numérique.

Le numérique offre de nouvelles possibilités dans le monde de l'image et de la photographie. Découvrez-les avec le logiciel Paint Shop Pro et le scanner.
Samedi 21 mai, de 15h à 17h, la Médiathèque.



Du 17 au 19 juin la Balinière est en fête

Toutes les structures hébergées à la Balinière (*) accordent leur violon pour un grand rendez-vous musical et convivial : la « Fête de la Balinière » du 17 au 19 juin.

- concerts en soirée
 - Accueil et résidence d'artistes
 - Rencontres musicales
 - Présentation d'œuvres originales par les élèves de l'école municipale agréée de musique et de danse
 - Concerts destinés au jeune public
 - Prestations des amateurs rezéens et des élèves de l'école municipale agréée de musique et de danse
- Le point d'orgue aura lieu le samedi 18 autour de concerts, d'animations diverses, sonores, lumineuses, musicales et gourmandes. Programme complet disponible à partir du 23 mai au Centre musical de la Balinière (02 51 70 78 10).

(*) ARC, École de musique et de danse, Aria et Stradivaria

La Maison radieuse fête ses 50 ans

Du 20 au 26 juin : Un autre regard sur la Maison radieuse : expositions, témoignages, mise en valeur et en lumière.

Vendredi 24 juin : Les débats du cinquantenaire : échanges, visites et commentaires.

Le village paradoxal ; le mystère Le Corbusier ; le Corbusier intime ; découverte de l'architecture.

Samedi 25 juin : Créations à tous les étages : danse la Maison radieuse, chansons à domicile et chansons de rues, architecture et musique...

Dimanche 26 juin : Le cinquantenaire en fête : le labyrinthe de la main tendue, la guinguette et son radio crochet, les animations du cinquantenaire, le buffet géant et la fanfare.

Renseignements

Centre musical de la Balinière,
24 rue de la Balinière, 02 51 70 78 10.

ARC, centre musical de la Balinière.
Billetterie : 02 51 70 78 00.

La BaraKaSon-CSC Château,
allée du Dauphiné, 02 51 70 75 75

Grands rassemblements d'été, un terrain provisoire

Rezé, comme trois autres communes de l'agglomération, accueille cet été un grand rassemblement de gens du voyage. Du 15 juin au 15 septembre, 80 à 250 caravanes devraient occuper un terrain de 2,5 hectares, appartenant à Nantes Métropole et mis à disposition à La Brosse. La préfecture a établi un programme d'accueil sur plusieurs années.

En 2005, c'est le tour de Rezé, Brains, Couëron et Thouaré-sur-Loire. Nantes Métropole, l'association Le Relais, la police nationale et le syndicat mixte des gens du voyage prennent part à la logistique, à côté de la Ville. Un droit de place a été fixé. Ces rassemblements sont souvent d'ordre œcuménique. Ils consistent en des offices d'une quinzaine de jours ■



L'« Estime de soi » renouvelée

Le programme « estime de soi ou comment trouver son harmonie » est renouvelé. Conçu par l'action sociale municipale, il permet aux personnes en difficulté de reprendre confiance en elles par un travail sur l'image de soi. Les ateliers apportent un mieux-être, déclenchent parfois un changement, créent une dynamique d'aide de groupe... La quinzaine de participants sont des femmes, suivies par les travailleurs sociaux.

Un premier groupe a participé à ces ateliers, confiés à l'association Trajet, de novembre 2003 à juin 2004. L'essai a été concluant. La Ville a donc décidé de les reconduire. Mais cette fois, c'est l'association Connaissance qui prend le relais. Cette action, encouragée et soutenue par la Ville, entre dans le cadre de son agenda 21 ■

Un bouchon : un sourire

Des bouchons pour un fauteuil. L'association « Un bouchon : un sourire », parrainée par Jean-Marie Bigard, récupère les bouchons pour les vendre à un recycleur. L'argent collecté sert à acheter des fauteuils pour les personnes handicapées. Les coordonnées des « Bigarchons collecteurs » sont disponibles à l'accueil de la mairie. Renseignements : 06 16 23 62 93 ■

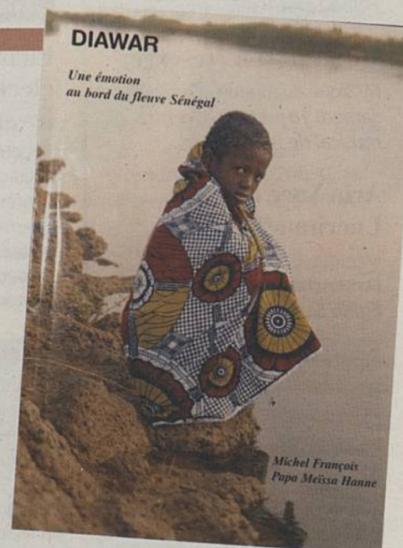
3939 «Allo, service public»

Pour toutes les questions administratives : le 3939. Le Gouvernement a mis en place ce numéro de téléphone unique, pour que tout citoyen obtienne les informations recherchées de façon rapide et efficace. Moins de trois minutes pour une réponse ou le contact de l'interlocuteur à joindre. «Allo, service public» constitue la première réponse aux questions administratives ■

Un regard fouillé sur Diawar jumelée avec Rezé

Papa Meïssa Hanne, directeur d'école et Michel François, ingénieur et journaliste, ont uni leurs savoirs pour écrire un livre sur Diawar. Les auteurs mettent en valeur des hommes et des femmes dynamiques et des enfants assoiffés de connaissances. Le livre raconte l'histoire du village, ses traditions, son école, la santé, l'agriculture, les fêtes, mais aussi les difficultés et les espérances. La moitié des bénéfices générés par ce livre ira au village pour améliorer son assainissement.

« Diawar, une émotion au bord du fleuve » 17 € + 4 € de frais d'envoi à Michel François : 7, rue A. Plancher 44400 Rezé Tél : 02 40 05 42 17 ou 06 60 17 85 40 ■



Un monument aux fusillés et morts en déportation

La Ville honore les citoyens morts en déportation et les 14 fusillés du procès des 42. Une plaque commémorative mentionnant le nom de ceux qui ont été déportés doit être posée au carrefour, entre l'avenue des Déportés et la rue Augustin Mouillé.

Une autre plaque trouvera sa place au théâtre et commémorera, quant à elle, la chapelle ardente présentant les corps des fusillés du procès des 42. Les deux seront inaugurées le dimanche 8 mai ■

La rue Marie-Claude Vaillant-Couturier inaugurée

La rue Marie-Claude Vaillant-Couturier sera inaugurée le 8 mai. Elle se situe dans le prolongement de la rue des Déportés. Marie-Claude Vaillant-Couturier, déportée à Auschwitz et Ravensbrück, a témoigné lors du procès de Nuremberg ■

Tenir son chien en laisse

Les animaux ont leur place à Rezé. Mais, pour favoriser au mieux la cohabitation dans la ville, les maîtres sont invités à tenir leur chien en laisse sur la voie publique ainsi que dans l'ensemble des espaces publics et des lieux fréquentés par les habitants. De même, il existe des canisites (Barbonnerie, place des Filets), pour les besoins des animaux. Les conduire vers ces points permet de garder les trottoirs et les espaces publics plus propres et plus agréables à vivre pour les piétons. Sinon, les maîtres sont invités à ramasser les déjections de leur chien. De nombreux distributeurs de sacs sont à leur disposition. Certains parcs, jardins ou lieux publics de la Ville, sont interdits aux animaux. Il s'agit de préserver des espaces pour que les enfants puissent jouer en toute quiétude ■



Festival Culture Bar Bars

Un verre, de la musique, une pièce de théâtre ou une discussion philosophique et une solution de transport. C'est ce que propose le festival culture bar bars les 7, 8 et 9 avril. 7 cafés rezéens s'associent à une quarantaine d'autres établissements de l'agglomération pour un festival qu'ils souhaitent convivial, culturel, raisonnable et pratique.

L'idée des organisateurs est de proposer des animations culturelles dans des bars. Le public peut picorer de la musique, des pièces de théâtre... à son gré, passant d'un établissement à l'autre.

Des solutions de transport gratuit sont prévues. Un bus de la TAN assure un

circuit qui relie les bars et permet à ceux qui habitent sur le trajet de se faire déposer. Pour les autres, un minibus avec chauffeur est mis à disposition par les organisateurs. Il raccompagne les personnes chez elles, jusqu'à 10 km autour du périphérique. Une troisième solution consiste à se faire accompagner chez soi, dans son propre véhicule, par un chauffeur qui a rangé son scooter pliable dans le coffre ■



Question à une élue

La Prestation service unique (PSU), instituée par la Caisse nationale d'allocations familiales, est en vigueur depuis le 1^{er} janvier.



Rezé Magazine : En quoi consiste la prestation service unique ?

Christine COUTANT, conseillère municipale, chargée de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants :

Pour les parents, cela veut dire payer au plus juste et souvent moins. Le tarif est fonction du temps passé par l'enfant en structure d'accueil (crèche, halte accueil...). Il n'est plus calculé en fonction d'une fourchette de revenu, mais ajusté à chaque situation. La majorité des parents paie moins qu'avant. Et la

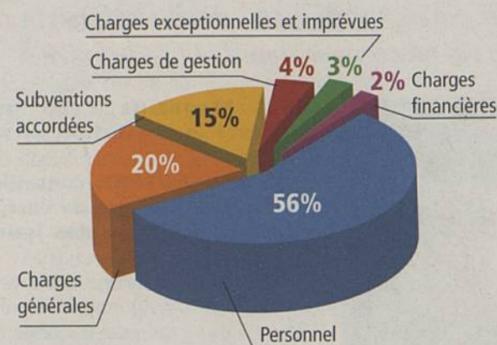
Caisse d'allocations familiales verse la différence.

Pour les structures d'accueil (crèche, halte accueil), cela signifie qu'il faut établir des plannings plus précis. L'objectif de la PSU, voulue par la Caisse nationale d'allocations familiales, est de libérer des créneaux horaires pour accueillir plus d'enfants, même pour une heure ou deux. Nous avons dû recalculer les dossiers de plus de 680 familles. Et nous ne sommes pas persuadés que libérer quelques créneaux horaires change l'offre d'accueil. En crèche par exemple, il n'est pas si simple d'accueillir un enfant deux heures lorsque les autres sont là pour la journée. Exemple : il peut arriver lorsque les autres dorment... Et cela suppose que le personnel soit libre pour prendre en charge un nouvel arrivant... Cela suppose également une demande de la part des familles pour ce type d'accueil.

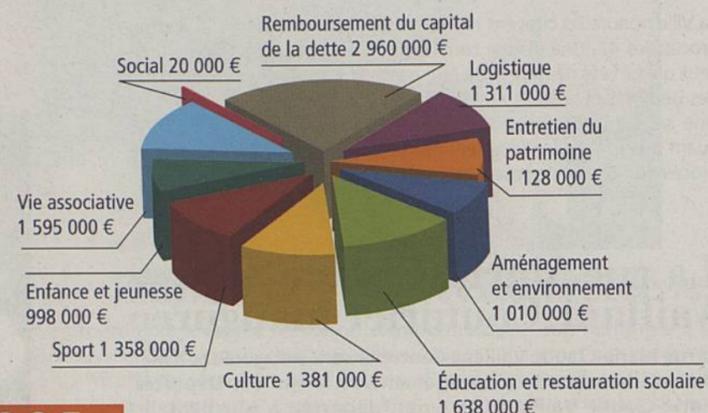
Par ailleurs, cette mesure pose un réel problème financier aux communes dans la mesure où seuls les temps de garde sont facturés aux familles sans tenir compte de la réalité des frais de fonctionnement des structures (frais de personnel, locaux...).

Mais les parents, notamment d'enfants accueillis en halte accueil, sont, dans l'ensemble satisfaits. Leur participation a baissé. Avant le tarif le plus bas était de 0,60 € de l'heure. Dorénavant il peut descendre à 0,16 €. Certain parents ne vont plus hésiter à mettre leur enfant à la halte ■

Les dépenses de fonctionnement



Les investissements



BUDGET 2005

Investir plus sans mettre la pression (fiscale), c'est possible avec une bonne situation financière.

D'avantage d'investissements

Le budget 2005 prévoit que le montant des recettes s'équilibre avec celui des dépenses à hauteur de 46,2 millions d'euros.

Côté recettes, la Ville regrette une diminution de l'apport de l'État. Pour y pallier, sans augmenter ses taux d'imposition, elle peut compter sur des recettes fiscales plus importantes. En effet, Rezé a su attirer et accueillir de nouveaux habitants. Les foyers assujettis aux impôts locaux progressent. Par ailleurs, la valeur locative, qui représente la base sur laquelle est calculée l'impôt, est rehaussée par l'État (de 1,8 %). La conjugaison de ces deux éléments permet à la commune d'augmenter ses revenus.

L'argent ainsi collecté sert à financer les services apportés à la population et à leur offrir de nouvelles prestations ou équipements. Dans le premier cas, il s'agit de dépenses dites « de fonctionnement », dans le second, de dépenses « d'investissement ». Dans ce dernier registre, l'année sera marquée notamment par la construction d'une crèche au Port au Blé, l'aménagement du parc de Praud, la création d'un stand de tir,

d'une salle de convivialité à la Robinière... Ces investissements sont plus importants cette année. Cette situation est possible par la bonne santé financière de la commune. « En fait nous partons des recettes pour décider des dépenses » explique Gilles Retière, maire. C'est la clé de voûte de la politique budgétaire de la Ville.

Explications

Les recettes

Ces recettes proviennent de quatre sources : la fiscalité (38%), les recettes non fiscales comme les ventes de terrain, les abonnements à la piscine, à l'école de musique, aux bibliothèques... (15%), les apports de l'État (30%) et de la communauté urbaine (17%).

L'apport de l'État devrait diminuer de près de 1% par rapport à l'année précédente. Cette diminution est compensée par l'augmentation globale des recettes fiscales, sans évolution du taux d'imposition. La Ville dénombre plus de ménages fiscalisés et la valeur locative (base de l'impôt) progresse.

Les dépenses

Les dépenses se répartissent en deux domaines : le fonctionnement (personnel, subventions accordées...) et les investissements (construction d'une crèche, d'une salle de convivialité...).

Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 32 800 000 €. Elles permettent de financer les services rendus.

Les investissements s'élèvent en 2005 à 13 400 000 €. Cette somme provient de disponibilités financières de la Ville, de ressources particulières (fonds de compensation de la TVA, subventions...) et d'emprunts. Ce montant représente le 3^e budget municipal d'investissement du département.

Rappelons que Rezé réduit fortement ses emprunts depuis 1995 et se trouve aujourd'hui dans une position confortable. En 2005, sa dette est de 2 960 000 €. Un montant qu'elle pourrait rembourser en deux ans, alors que la moyenne est de huit ans pour les autres villes de même taille.

Les budgets dits annexes (service petite enfance, maintien à domicile...) s'élèvent à 5 500 000 €. ■

En bref

Conseil municipal du 10 décembre

La construction du Centre de loisirs de Praud - La Ville a décidé de construire un Centre de loisirs sans hébergement sur le terrain du Parc de Praud. D'une surface de 360 m², le bâtiment sera implanté à l'est du parc afin d'empiéter le moins possible sur l'espace vert actuel. Sa construction respectera les critères de la Haute qualité environnementale (HQE) qui visent à créer des bâtiments sains et confortables tout en limitant l'impact sur l'environnement.

Le programme de cette opération, dont le budget prévisionnel s'élève à 956 000 €, a été approuvé par le Conseil municipal.

La Chambre Régionale des comptes conclut que Rezé est « dans une situation d'équilibre » - Après analyse des comptes des années 2001 à 2003, la Chambre régionale des comptes conclut à un bon équilibre financier de la Ville. Concernant l'année 2001, passage à la Communauté urbaine, la Chambre régionale des comptes parle de « d'année de transition ». En 2002 et 2003, les investissements suivent (sans la dépasser) la capacité de financement. En d'autres termes, Rezé évite de recourir à l'emprunt systématique. La politique de désendettement menée par la Ville depuis 1995 porte ses fruits.

La réhabilitation du théâtre en débat



Le vote de deux avenants au marché de réhabilitation du théâtre a donné lieu à une discussion sur le bien-fondé de cette réhabilitation. « Compte tenu des travaux supplémentaires qui viennent s'ajouter au budget initial, on peut se demander si l'on ne va pas atteindre le coût d'un bâtiment neuf » a déclaré Philippe Seillier, chef de file de l'opposition. Une hypothèse qu'exclut catégoriquement Eric Buquen, adjoint à la Culture. « Les études que nous avons réalisées, ont montré que la construction d'un nouveau théâtre aurait coûté 5 fois plus cher » ■

Non à la journée de Solidarité - La journée de solidarité instituée par le gouvernement a fait débat au Conseil municipal. Elle consiste en une journée de travail non rémunérée qui contribuerait à financer la prise en charge des personnes âgées et handicapées. La majorité s'est prononcée contre son application à la mairie de Rezé (le Maire s'est abstenu lors du vote), soulignant qu'elle se déroulerait au détriment des salariés, doutant de son efficacité et préconisant d'autres méthodes. L'opposition, par contre l'a défendue. Après vote, la mise en place de cette journée à la mairie a été rejetée. Elle pourrait néanmoins être imposée par le préfet, le lundi de Pentecôte.

En bref

Conseil municipal du 28 janvier

Emprunter à Rezé les livres de Saint Herblain - Les bibliothèques de Rezé et de Saint Herblain se mettent en réseau. « Il s'agit de donner la possibilité aux Rezéens de s'inscrire à la bibliothèque de St-Herblain, sans



démarche supplémentaire et accéder ainsi aux collections herblinoises depuis Rezé. Et réciproquement » explique Eric Buquen, adjoint chargé de la culture. Dès l'automne, les usagers des bibliothèques d'une ville pourront emprunter les ouvrages de celles de l'autre ville,

sans se déplacer et sans payer plus cher. Ils profiteront ainsi d'un choix élargi et, en particulier, des fonds spécifiques à chaque ville. Rezé : architecture et patrimoine, animations lecture et écriture et « espace culture multimédia » (ateliers et Cdroms). Saint-Herblain : théâtre, danse et art contemporain.

Visites de St-Lupien - La Ville propose des visites guidées des sites archéologiques et des ateliers pédagogiques. Les élus ont voté la gratuité pour les scolaires, les centres de loisirs rezéens, les bénéficiaires du RMI, les demandeurs d'emploi, les enseignants et les accompagnateurs de groupes et un tarif unique de 3 euros pour les autres. Joëlle Patron (PC) rappelle son attachement à la gratuité, comme « élément important de diffusion populaire. Nous aurions souhaité qu'elle s'adresse à tous ». Le maire précise que, « compte tenu des charges une participation symbolique non excessive pouvait être demandée. Ce tarif unique a l'avantage de ne pas différencier les Rezéens des non-Rezéens ».

Solidarité - La Ville accorde une première subvention exceptionnelle de 5 000 euros au Secours Populaire pour les sinistrés des tsunamis en Asie et participe à la plateforme d'aide mise en place par la Région.

Prévention des risques de pollution - Le conseil municipal approuve la signature d'une convention qui sera passée pour 3 ans avec Nantes Métropole sur la prévention des risques de pollution. Cela consiste en « un appui technique et une harmonisation de procédures » explique

Dominique Mèrel, 1^{er} adjoint. « Il faut être conscient que nous sommes dans une société où le risque zéro n'existe pas » commente Gilles Retière. Les Verts soulignent que cela ne doit pas pour autant « empêcher la vigilance citoyenne ». Véronique Olivier (sympathisante PC) a regretté que les préconisations de l'État en matière de pollution ne soient pas assez contraignantes. Elle souligne par ailleurs que la communauté urbaine ne doit pas se substituer à la commune sur ce sujet. Jacky Robin (sans étiquette), rappelle des précédents de pollution et des interrogations actuelles (fumées noires, stockage de batteries...) ■



À quoi
ressemblera
la ville
demain ?
La question
mobilise les
conseils consultatifs de quartier et le conseil économique et social
communal à l'heure de la révision du plan local d'urbanisme.

RÉVISION DU PLU

La ville de demain en débat

Depuis quelques mois, la révision du Plan local d'urbanisme focalise l'attention dans toutes les communes de Nantes Métropole. Et pour cause : derrière ce plan, c'est l'avenir de l'agglomération qui se joue. Le Plan local d'urbanisme, c'est l'ancien POS (Plan d'occupation des sols) et bien plus encore : tout en continuant à préciser les droits des sols, il passe au crible tous les volets des politiques urbaines : préservation des paysages, du patrimoine bâti et naturel, cohérence entre habitat, équipements publics et réseaux de transports...

En résumé, lorsque le nouveau PLU entrera en vigueur en 2006, nous aurons une idée assez précise de ce que sera Rezé dans 10 ans. Mais avant cela, il est nécessaire d'établir un état des lieux, le plus complet possible, des atouts et faiblesses du territoire. Un véritable diagnostic à l'élaboration duquel les habitants ont largement participé. Exposition, débat public et concertation ont d'abord permis de situer clairement les enjeux.

Quels bâtiments préserver ?

Puis, pour recueillir les préoccupations et les attentes de la population concernant l'évolution de la ville, la municipalité a sollicité les instances de démocratie participative (conseils consultatifs de quartier et conseil économique et social communal). « L'évolution urbaine est une démarche de développement durable et de solidarité vis-à-vis des générations présentes mais aussi de celles qui vont nous succéder. Elle ne peut s'envisager aujourd'hui qu'avec la



Les participants ont fait le tour du quartier Rezé-centre pour repérer les éléments à préserver.

réflexion et la concertation de tous les Rezéens avec pour seul boussole l'intérêt général », commente Gérard Allard, adjoint chargé de l'urbanisme et du développement durable.

Les membres du CESC et des CCQ étaient invités à exprimer leur vision de la ville de demain : où construire de nouveaux logements ? Quels bâtiments remarquables faut-il préserver ? « L'idée était d'engager un travail en profondeur, de donner le temps et les moyens aux participants de réfléchir et de se prononcer sur l'évolution de leur ville », poursuit Gérard Allard.

Quelques idées ressortent avec force : la grande majorité des participants s'accorde ainsi à penser que la création de nouveaux logements est une nécessité. Mais pas n'importe comment ! Cela doit s'accompagner de lieux de vie de quartier, de services, de transports en commun... De même, une ville qui se transforme, qui

construit beaucoup ne doit pas faire table rase de son passé qu'il soit architectural ou végétal. Les villages de Ragon, les vieux quartiers de bords de Loire mais aussi les maisons ouvrières et rurales sont autant d'éléments qui forgent le caractère de la ville.

Restait alors à se mettre d'accord sur ce qu'il est indispensable de conserver et sur ce qui l'est moins. La démarche a révélé qu'en matière de patrimoine à préserver, le consensus est rarement de mise, notamment pour les bâtiments récents, postérieurs aux années 50. Affaire de goût ou de génération.

Cette démarche de consultation va se poursuivre. A la fin de l'année, c'est le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui fera l'objet d'une présentation aux habitants. Ce document explique le projet d'aménagement global de la commune pour les années à venir ■



CONSTRUIRE DES LOGEMENTS

Pour continuer d'habiter en ville

Rezé réagit à la crise du logement en autorisant la construction de programmes immobiliers intégrant des loyers modérés.

Casse tête pour les uns, véritable cauchemar pour les autres, le logement est un sujet sensible. Plus de demande que d'offres, loyers et tarifs élevés, conditions d'attribution draconiennes, listes d'attentes conséquentes pour les logements à loyer modéré (lire p14)... Pour Gérard Allard, adjoint chargé de l'urbanisme et du développement durable, « nous assistons aujourd'hui à la plus grave ségrégation que la France, les agglomérations, et

en particulier la nôtre, aient connu depuis longtemps. Il faut dire non à la concentration des catégories supérieures dans les centres des grandes métropoles et au départ massif des couches populaires et des jeunes à la périphérie des villes ». En effet, ceux qui ne trouvent pas de logement à acheter, se tournent vers la colocation, l'hébergement chez un tiers ou cherchent dans les communes plus lointaines.

Le manque de logement est un phénomène national. Dans l'agglomération nantaise, la situation est amplifiée par l'attraction de Nantes qui caracole en tête des classements des grandes villes.

Tenir compte de l'existant

« Mais il y a aussi une tendance de fond qui a deux causes, explique Gilles Retière, maire. D'une part, les logements d'aujourd'hui sont le résultat de programmes lancés il y a déjà quelques années, lorsque l'évolution de la demande n'était pas aussi soutenue. D'autre part, cela résulte de >>>

>>>

la réticence de certaines communes à construire dans les années passées».

La prise de conscience, a bien sûr déclenché le lancement de nouveaux projets. Rezé a anticipé le mouvement, mais il faut du temps pour que les bâtiments sortent de terre (lire ci-dessous).

Le Programme local de l'habitat, adopté par les 24 communes de la communauté urbaine, prévoit de construire 3 900 logements neufs par an dont 900 logements sociaux. Mais où et comment construire ? Pour Rezé le problème est complexe : la superficie est petite (1 500 ha), la commune est déjà très urbanisée et il est important de préserver des espaces. La solution rezéenne consiste « à reconstruire, pour partie, la ville sur elle-même. Il faut, d'une part, permettre la recombinaison de la ville pour offrir plus de diversité, plus de logements accessibles aux jeunes, aux plus modestes, mais aussi aux classes moyennes. D'autre part, il est important de maîtriser le foncier pour qu'il ne soit pas livré à

la spéculation », répond Gérard Allard.

Certains promoteurs parviennent à acquérir plusieurs maisons contiguës. Ils les détruisent pour construire un petit collectif. Construire plus haut permet en effet, de fournir plus de logements sur une même superficie. Pour autant, la Ville refuse de disséminer de hauts immeubles dans ses quartiers pavillonnaires. « Il faut tenir compte des constructions existantes » insiste le maire.

À chacun, un toit

C'est pourquoi la Ville réglemente les constructions, dans son plan local de l'urbanisme (PLU) actuellement en révision : zones constructibles, hauteurs des bâtiments, parkings obligatoires. Enfin, une charte définit un code de bonne conduite avec les promoteurs et permet d'aller plus loin dans les détails des constructions.

Autre option : la préemption. Avec l'apport de la communauté

urbaine, la commune devient prioritaire pour acquérir un terrain. En l'achetant au prix du marché, elle tempère la surenchère. Elle peut aussi en faire une Zone d'aménagement concerté (ZAC).

L'objectif est de permettre à chacun de trouver un toit, quels que soient ses revenus. Pour cela, il est important de diversifier les solutions (location, achat, accession, logements sociaux...) et les types de logements (appartement, maison de ville, pavillon avec terrain...).

Depuis 2000, la loi (1) impose 20% de logements sociaux (loyer modéré). Actuellement, il y en a 16,84% sur la commune : Rezé veut respecter cette loi et les nouvelles constructions doivent donc progressivement y pallier. D'une façon générale, Rezé donne un coup de pouce au logement en jouant de tous ses atouts.

(1) Loi Solidarité et renouvellement urbain du 13 décembre 2000 ■

Des ZAC pour freiner les prix

Le Conseil municipal souhaite créer des zones d'aménagement concerté (ZAC) aux Champs-Renaudins (1,7 ha) et sur l'îlot Citroën (2 ha) (rues Charles Rivière et des Naudières) pour juguler l'inflation des prix du foncier et organiser l'implantation des diverses constructions. Dans ce cadre, la Ville désigne un aménageur et négocie avec lui les différents aspects du projet.

La procédure est contraignante administrativement. « Mais c'est un moyen efficace pour agir sur les prix du foncier et favoriser la mixité de l'habitat » justifie Gérard Allard, adjoint à l'urbanisme et au développement durable.

Des réunions de concertation doivent avoir lieu courant 2005. Les études sur la ZAC de la Jaguère sont en cours ■

Logements livrés en 2005



Le nouveau lotissement de la Coquetière aux Trois-moulins.

Les logements collectifs évoluent. Ils s'adaptent aux nouvelles compositions des familles (familles recomposées, personnes seules avec enfants...). Les grands projets immobiliers de l'année :

- rue Thomazeau / rue Fiolin à St-Paul : 100 logements dont 20 logements sociaux,
- rue Fontaine Launay : 34 logements sociaux,
- angle des rues Huchon et Le Carval : 21 logements,
- rue Nogues : 18 logements,
- rue Guy Le Lan : 6 logements,
- Haute-Morinière : 21 logements collectifs et 13 logements individuels ■

Améliorer son logement

Lorsque les propriétaires avancent en âge, les maisons sont vendues ou louées à des plus jeunes ou alors aménagées. Le centre départemental de l'habitat est une association partenaire de la Ville qui aide les propriétaires à améliorer leur logement.

« Pour les seniors, la tendance actuelle, est le maintien à domicile. Vieillir chez soi c'est bien, à condition que ce soit dans de bonnes conditions ! » commente Guy Peigné, du centre départemental de l'habitat. « Établis en pavillon, les habitants ont deux options lorsqu'ils avancent en âge : aménager leur maison ou la quitter, pour un appartement dans un immeuble ou une résidence pour personnes âgées. » Le centre de l'habitat les conseille lorsqu'ils souhaitent effectuer des travaux.

Le centre de l'habitat intervient également pour l'amélioration de logements locatifs du parc privé ■

Centre départemental de l'habitat,
33 rue de Lamoricière, 44187 Nantes
02 40 44 99 41



Le programme local de l'habitat de l'agglomération

Ce plan a été adopté en juin 2004 par les 24 communes de Nantes Métropole. « Il prévoit la construction de 3 900 logements neufs par an à partir de 2007 dont 900 logements sociaux » confirme Gilles Retière, vice-président de Nantes Métropole. Chargé de l'urbanisme et de l'habitat, c'est à ce titre qu'il a négocié pied à pied avec les 24 communes : « ce plan nous permettra d'obtenir 600 logements de plus par an », précise le maire de Rezé.

Parmi les objectifs de ce plan : des réponses diversifiées de logements et d'accès à l'habitat pour tenir compte de la demande et des ressources des ménages, la maîtrise de la construction sur des sites majeurs de l'agglomération, et en ligne de mire une juste répartition des 20 % de logements sociaux sur les communes, imposés par la loi Solidarité et renouvellement urbain. « Nous sommes maintenant dans la phase de mise en œuvre et chaque commune doit faire des projets », confirme Gilles Retière qui reprend ses visites auprès des maires de l'agglomération pour constater les avancées du dossier ■

Une nouvelle Charte de l'habitat

Pour assurer une meilleure insertion des nouveaux bâtiments dans l'environnement et un meilleur confort aux futurs occupants, la Ville et les promoteurs vont signer d'ici l'été une nouvelle charte de l'habitat.

Elle renouvellera celle déjà signée en 1999. Contrat moral, elle contraint néanmoins les promoteurs à négocier leurs opérations dans les détails et à respecter une liste d'objectifs. Par exemple : le choix des orientations des immeubles et des ouvertures en fonction de l'ensoleillement, l'assurance d'avoir une diversité de type de logement dans une opération même petite, la prise en compte de cibles de haute qualité environnementale pour les chantiers et le confort des logements, etc ■

Logement HLM : 17 mois d'attente

La démarche à effectuer pour demander un logement à loyer modéré est simple mais le délai pour l'obtenir est long !



l'ensemble du département (Imoweb 44), qui recense les offres et les demandes.

Attribution de logements neufs : 50 % sont attribués au contingent (caisse interprofessionnelle

du logement, collecteur du 1% social), 30 % sont attribués au contingent préfectoral, 20 % sont attribués au contingent mairial.

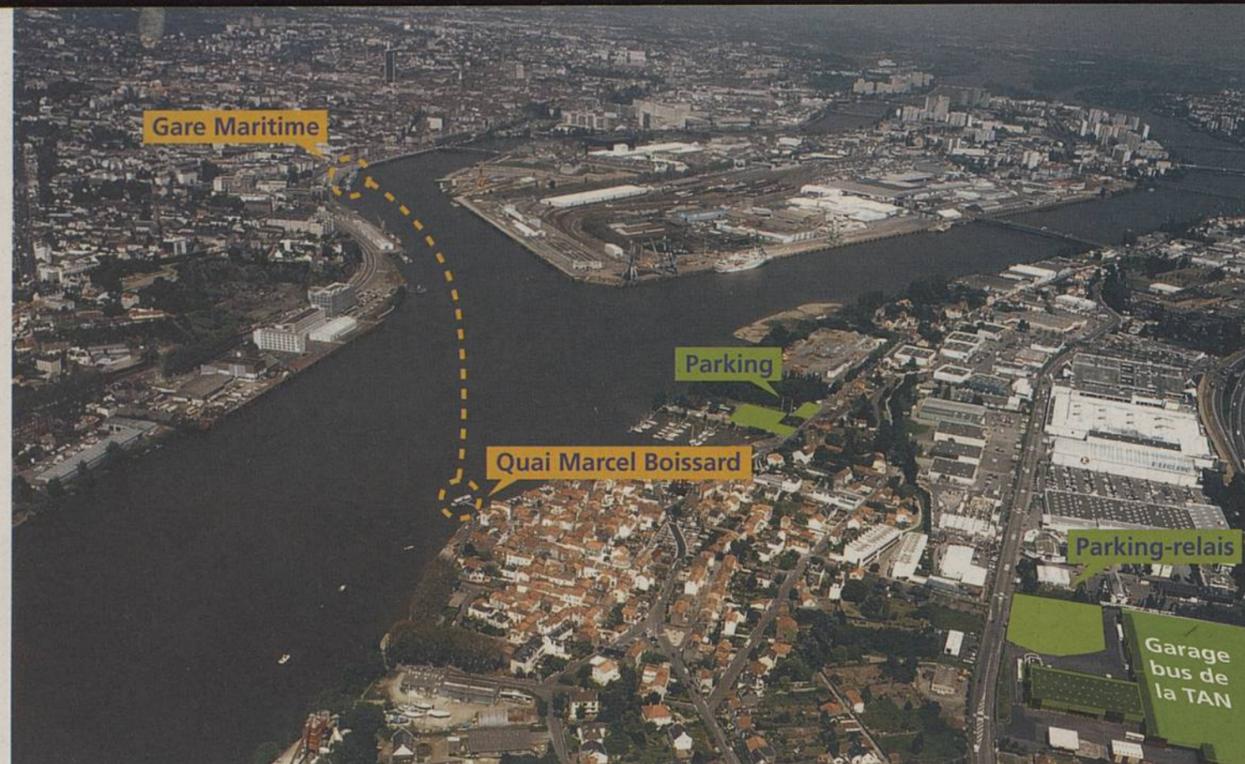
Attribution des logements qui se libèrent :

la Ville propose des candidatures. Pour les hiérarchiser et établir des priorités, elle a mis en place une procédure interne de proposition, en fonction de critères :

- ancienneté de la demande,
- motivation de la demande,
- usagers résidant sur la commune ou ayant une attache.

En 2004, 108 candidatures proposées par la Ville ont accédé à un logement sur les 312 attributions réalisées sur Rezé. 1050 personnes sollicitent un logement, en priorité, sur la commune.

Le délai moyen d'obtention d'un logement à loyer modéré est de 17 mois en Loire-Atlantique ■



Les navettes fluviales entreront en service avant l'été. Les usagers pourront garer leur véhicule dans un parking relais, rue Ordronneau.

D'ici l'été, le centre de Nantes sera à 10 minutes à peine par la Loire. Mais, il faudra se résigner à abandonner sa voiture à Trentemoult car les navettes sont exclusivement réservées aux piétons et cyclistes. Face au risque de saturation du trafic et du stationnement sur le quai Marcel Boissard, des solutions alternatives seront proposées aux usagers pour garer leur voiture.

Un parking relais d'une capacité de 90 places va ainsi être aménagé sur le dépôt TAN de Trentemoult, rue Ordronneau. En complément, 65 places seront créées à 350 mètres du ponton actuel, en amont du port. Les cheminements piétons entre ces deux zones de stationnement et l'embarcadère seront aménagés, ainsi que la traversée de la rue Ordronneau de manière à ralentir la circulation.

NAVETTES FLUVIALES

Se garer avant d'embarquer

La création d'une zone bleue, souhaitée par le conseil consultatif de Trentemoult et visant à dissuader les usagers de la navette de se garer sur le quai, est également envisagée. Le périmètre de cette zone est actuellement à l'étude.

Circulations « douces »

Quant aux pontons d'embarquement, des deux côtés du fleuve, ils existent déjà. Quelques travaux d'amélioration et de sécurisation suffisent dans un premier temps pour les rendre parfaitement adaptés à cet usage. À plus long terme, la possibilité de déplacer le ponton d'embarquement rezéen vers l'aval de Trentemoult, pourrait être envisagée. Cela, à condition que

les sabliers qui occupent actuellement le terrain, déménagent. Un parking relais pourrait alors y être aménagé. Une solution qui présenterait l'avantage de rapprocher la zone d'embarquement de celle du stationnement.

Ce nouveau service illustre la volonté de Nantes Métropole et de la TAN de proposer des alternatives à l'automobile. Et de favoriser les circulations dites « douces » (vélo, marche à pied). Peu bruyante et non polluante, la traversée par navette, devrait contribuer au soulagement du trafic automobile entre le nord et le sud de l'agglomération. Et permettre aux Nantais de venir savourer le point de vue, depuis les terrasses de Trentemoult.

Le coût global de l'opération 2005 s'élèvera à 525 000 € pris en charge par Nantes Métropole ■



IMMEUBLE LE CORBUSIER

La 50aine radieuse

L'immeuble construit par Le Corbusier fête ses 50 ans. Coup de projecteur sur le bâtiment et son histoire. Et, comme tout anniversaire, cela se fête.

Que fait cet immeuble à Rezé ? Petit retour en arrière. 1949. La Maison familiale société coopérative privée d'habitations à loyers modérés qui a acheté un terrain à Rezé, cherche un architecte. Il se trouve que parmi ses administrateurs figure Gabriel Chéreau. L'avocat nantais apprécie les idées urbanistes et architecturales de Le Corbusier. Il a d'ailleurs proposé tout un programme de reconstruction pour Nantes, inspiré des valeurs et réalisations de l'architecte. Son projet a été rejeté, mais les deux hommes sont

restés en contact. Aussi, lorsque l'avocat prend connaissance du projet rezéen, il appuie sa candidature.

Le Corbusier décroche l'affaire. Il décline le projet d'unité d'habitation qu'il a débuté à Marseille. L'immeuble, haut de 52m, est construit en 18 mois seulement, entre 1953 et 1955, dans un contexte de crise du logement.

Jeunes couples avec enfants

Les premiers habitants sont en location coopérative. Une étude montre qu'en 1957, ce sont en majorité de

jeunes couples (25-35 ans) avec plus de deux enfants. Ils représentent les classes moyennes de l'époque.

En 1971, une loi est adoptée (loi Chalandon) qui met fin au système coopératif. Les résidents doivent choisir entre le statut de propriétaire et celui de locataire HLM. Seules, 58 familles acquièrent leur logement. L'esprit communautaire en prend un coup.

À l'extérieur, les regards sont, depuis la naissance du bâtiment, divergents. Certains admirent l'œuvre. D'autres s'étonnent. L'auteur Julien Gracq, publie son point de vue : « Toute plate sur l'horizon, la rive de Rezé ferme le regard, bousculade inévitable de pavillons de banlieue, de « blocs », de bouquets d'arbres, de saulaies étiques, étalée à perte de vue autour du donjon central de la Cité radieuse. » ■

Ça se fête

Du 20 au 26 juin : une semaine de manifestations permettra de porter un autre regard sur l'immeuble ou de redécouvrir la démarche de l'architecte. Programme en page 7, et sur le mensuel de juin.

L'association des habitants du Corbusier, le conseil syndical de la Maison radieuse et Loire Atlantique habitations se sont réunis pour l'occasion au sein de l'association du cinquantenaire, laquelle organise les festivités avec le soutien logistique de la Ville.

La Maternelle sur le toit

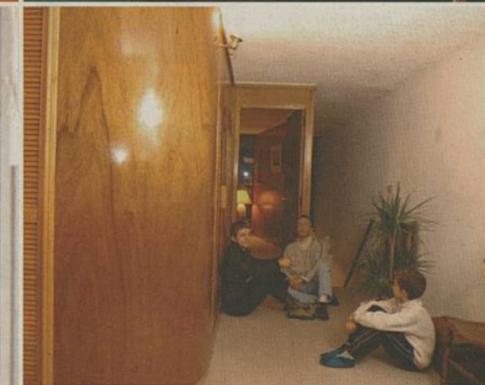
« Un événement révolutionnaire : soleil, espace, verdure. Si vous voulez élever votre famille dans l'intimité, le silence, dans les conditions de nature, mettez-vous à deux mille personnes, prenez-vous par la main (...). Vos maisons auront cinquante mètres de haut (...). Les parcs seront autour de la maison pour les jeux des enfants, des adolescents et des adultes. La ville sera verte. Et sur le toit, vous aurez des maternelles étonnantes. »

Le Corbusier.

L'école maternelle, juchée sur le toit de la Maison radieuse à 52m du sol, a été voulue par les élus de l'époque. Aujourd'hui, elle héberge deux classes de deux sections chacune. La particularité de l'école, 50 ans plus tard, tient toujours à son emplacement, sur le toit de la Maison radieuse. Elle réside aussi dans les murs aux teintes vives, percés de dizaines de fenêtres rectangulaires... C'est peut-être la cour qui permet le mieux d'apprécier la particularité de l'école et surtout de savourer le point de vue.



La vie
radiieuse

BRICOLAGE - CONSTRUCTION
DÉCORATION - JARDINAGE

LEROYMERLIN

...et vos envies prennent Vie!

Nous sommes heureux
de vous accueillir du
lundi au samedi de 9^h à 20^h

Centre Commercial Atout Sud
Route de Pornic - NANTES REZÉ
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41



LOIRE ATLANTIQUE
HABITATIONS

Nouvelle adresse

à compter
d'avril 2005

Délégation Sud et Sèvre

32, rue Georges Boutin - 44400 REZE

Tél. 02 51 11 00 20 - Fax 02 51 11 00 19

Rebut
et corrigé

par
ONYX



Rebut : tout ce que jettent les ménages et les entreprises, mais aussi les sous-produits des filières de traitement des déchets.

Corrigé : le valoriser sous toutes les formes (recyclage, énergie, compostage) et traiter jusqu'aux déchets ultimes. Imaginer, tester des filières nouvelles pour valoriser davantage et respecter toujours plus l'environnement.

ONYX GRANJOUAN - Centre Loire Atlantique Services Publics et Traitement
Chemin des Bourderies - ZI de la Loire - BP 239 - 44815 SAINT-HERBLAIN Cedex
Tél. 02 29 03 78 08 - Fax 02 29 03 78 10

ONYX



Agence SBTP

TOUS TRAVAUX VRD
ASSAINISSEMENT - VOIRIE
TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

Route des Forges - BP 115
44600 SAINT-NAZAIRE

Tél. 02 40 70 22 56

Fax 02 40 00 91 80

HANGAR COMMUNAL

Bâtir en terre

Un nouveau bâtiment est en construction sur le site des serres, rue de la Guilloterie. Un hangar de 300m² réalisé en terre crue avec l'association d'insertion Trajet.

Un hangar de plus ? Pas tout à fait. En effet, la terre crue servira de matière première. A la fois bon isolant thermique et phonique, la terre argileuse fait partie de ces matériaux respectueux des normes Haute qualité environnementale (HQE) et utilisés pour ce que l'on appelle l'éco-construction. « C'est un matériau qui est utilisé depuis très longtemps. Son intérêt principal réside dans le fait qu'on le trouve directement sous nos pieds. Il nécessite donc peu de transport. Son impact environnemental est quasiment nul. Mais pour travailler correctement, il a fallu mieux connaître cette terre et remplacer la méthode empirique par une méthode plus scientifique », expose Félix Vastel, architecte et directeur des bâtiments neufs pour la Ville de Rezé.

Cette réalisation d'un nouveau type a donc nécessité plusieurs études destinées à garantir la viabilité du futur bâtiment. Une phase prise en charge par le Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC) basé à Bouguenais. « Il faut que la structure résiste notamment à l'érosion. C'est ce que nous avons étudié, sachant que c'est ce que nous faisons déjà, par exemple, pour les remblais routiers. Nous avons donc réfléchi à la façon d'adapter ces techniques à la terre crue,



sachant que nous y ajouterons 2% de chaux et 4% de ciment seulement pour éviter les fissures dues au séchage », précise Valéry Ferber, chercheur au LCPC.



Le hangar à construire, adossé à un bâtiment existant.

300 m² et 150 tonnes de terre

Le hangar en lui-même, d'une superficie de 300 m², sera en fait une extension d'un bâtiment déjà existant où est stocké du matériel d'entretien des espaces verts : tracteurs, remorques, attelages divers... Il sera aussi doté d'une aire de lavage. Le tout réalisé à partir de 150 tonnes (80 m³) de terre prélevée sur une extension du cimetière de la Classerie voisin.

Quant à la réalisation elle-même, douze personnes en insertion encadrées par l'association Trajet, seront chargées de faire sortir le hangar de terre. « Nous avons été intéressés pour travailler sur ce chantier, en raison de son aspect expérimental. Cela va nous

permettre d'allier pédagogie et production, l'objectif pour nous étant de valoriser les compétences des personnes que nous encadrons », explique René Ollivier, adjoint de direction pour les ateliers de Trajet.

Les travaux en eux-mêmes devraient prendre une année et s'élever à 355 000 euros. Ils sont financés conjointement par la Ville, l'Etat (au titre des emplois aidés) et la Direction régionale de l'environnement (Diren), La Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et le Conseil général. Rendez-vous donc, aux portes ouvertes des serres municipales le 4 juin lors des journées de l'environnement, pour voir l'avancée des travaux ■

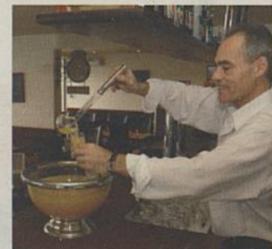
Ce qui bouge dans l'économie.

Boucle d'ours.

Françoise Garel fabrique des ours. En mohair, en synthétique ou en coton bouclé. Ce sont des pièces uniques qu'elle personnalise au souhait du client. « Je peux lui faire un costume sur mesure » précise-t-elle. Compter 5 à 6 h de fabrication pour un ours, vendu à partir de 35 €. Cours possibles. Le magasin propose, par ailleurs, des articles de déco-cadeaux ■

L'Orient Express.

Le nom plante le décor. Pour le reste l'Orient Express est une brasserie, nouvellement (février) implantée dans la galerie commerciale d'Intermarché à la Blordière. « Mais nous envisageons de développer le concept du voyage » commente Hugues Bidaud, le responsable, « notamment par les plats proposés ». Pour l'heure, il propose des



formules à 8,50 € et des menus à 10,50 €. Ouvert tous les jours sauf le dimanche après-midi. 02 40 74 65 09 ■

L'Olivier. « Je cherchais depuis longtemps un établissement sur la commune et si, possible, dans le coin », commente Olivier Couton, le patron du bar-brasserie l'Olivier. Le lieu est très accessible avec le tramway et par voiture, grâce au parking à proximité. C'est ce qui a séduit le Rezéen pour lancer son affaire sur la place du 8 mai. Le bar-brasserie a ouvert ses



portes en novembre. Six personnes y travaillent, dont 3 à plein temps. L'Olivier propose 75 places. Une terrasse devrait se déployer aux beaux jours à l'ombre de l'Olivier.

Ouvert du lundi au vendredi (brasserie le midi) et le samedi matin (bar uniquement). 02 51 86 25 81 ■

Salon S.N. S. N pour Sonia et Natacha qui ont donné leur nom au salon de



coiffure qu'elles ont repris en décembre. Jusque-là, elles étaient employées. « On y travaille depuis 10 ans, on y a notre clientèle » commente Sonia. Elles continuent ainsi à coiffer hommes et femmes au 3, rue Aristide Briand. 02 40 75 42 58 ■



Videofilm-nelson.

Nelson Cruz filme sur commande pour des particuliers, des entreprises, des collectivités... puis réalise le montage à la guise du client. Il peut filmer le spectacle du petit dernier ou monter des images de vacances, réaliser un petit reportage sur l'activité d'un commerce... Cet ancien directeur photo, cadreur et chef

opérateur a choisi de mettre son savoir-faire au service des uns et des autres. Videofilm-nelson@wanadoo.fr 06 98 40 39 83 ■

Vente de voyage à domicile. **Nour Randrianarison** travaille pour une agence nationale Travelia qui a adopté cette méthode. Elle propose tous les services d'une agence de voyage (vente de billets d'avion, de train, réservation d'hôtels, de voitures de location...). Son atout : la person-



nalisation. « Je peux passer du temps avec les clients » commente-t-elle. 06 17 95 50 88 ■

Jeune chambre économique Un Rezéen président

Nouvelle reconnaissance au niveau national pour la très active Jeune Chambre Economique de Rezé & Sud-Loire. Un de ses membres et ancien président, Bertrand Bollet, a été élu président au niveau national après une campagne très active. Le salarié des Mutuelles du Mans Assurances, dispose d'une courte année pour faire fructifier son programme, axé sur « la construction de l'Europe de demain ». Bertrand Bollet entend être « l'ambas-

sadeur de la ville » durant son mandat. « Je serai un digne représentant de la commune. Je ne cesserai d'en faire la promotion », a-t-il déclaré en recevant la Médaille de la Ville en décembre. Depuis l'organisation de la Convention nationale en 2004, « les membres de la Jeune chambre économique française savent où situer Rezé », explique Bertrand Bollet, qui a su tisser de solides liens avec la ville, où il réside depuis 2000 ■

Trentemoult fanfaronne

À l'initiative du GrandMachinChose et des habitants du quartier, les Fanfaronnades préparent leur seconde édition.

Qui a dit que les fanfares c'était ringard ? En tout cas, pas les habitants de Trentemoult vu leur mobilisation lors des premières Fanfaronnades, en mai 2004. Plus d'un millier de personnes avaient répondu présent à ce rendez-vous musical et convivial. « Au départ, il s'agissait de faire connaître une forme de musique, les fanfares alternatives, et en même temps de créer une rencontre entre musiciens et avec les habitants », rappelle Michel Ravel, initiateur de la fanfare Le GrandMachinChose. « On avait trouvé 6 lieux dans le quartier pour faire jouer six fanfares et les habitants ont sorti les tables et les tréteaux pour offrir à manger et à boire aux musiciens », ajoute Philippe Moreau, habitant du quartier. L'organisation a été gérée par des musiciens et des habitants, aidés par les acteurs du



quartier : les élèves du primaire ont dessiné l'affiche, le syndicat d'initiative a fait les frites, le club nautique (CNSL) a prêté des tables et des chaises et la mairie a fourni la scène et les tentes.

Le quartier s'organise

Cette année, l'événement va prendre un peu d'ampleur. « Les habitants de Haute-Île nous ont sollicités pour participer », explique Philippe Moreau. « Ils accueilleront donc deux groupes. » Les fanfaronnades deviennent « Fanfaronnades Trentemoult-les-Isles ». Côté musique, le nombre de fanfares passe à huit et la fête continue le dimanche avec un pique-nique entre musiciens. « L'année dernière on n'a pas eu trop le temps de discuter entre fanfares et de jouer », explique Olivier Tiphangne, saxophoniste.

Depuis octobre, à raison d'une réunion toutes les deux semaines, les organisateurs ont défini les grandes lignes avant d'associer les habitants, commerçants et associations du quartier lors d'une soirée de « recrutement », le 4 février. Il faut des guides pour accompagner les fanfares dans le quartier, installer la scène, les tentes, la décoration, distribuer des tracts, s'occuper du bar de la restauration, héberger des musiciens... « L'année dernière un groupe a joué à côté de chez nous, on a offert à manger et à boire », explique Martine. « Cette année je vais m'inscrire sur différents créneaux horaires pour aider. » En une soirée, la moitié des 40 lits est déjà trouvée. Les enfants ont, de leur côté, prévu leur propre bar. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Toutes les bonnes volontés sont encore les bienvenues ■

Contact : Patricia Ravel 02 40 05 07 94, www.legrandmachinchose.fr

Le programme :

Huit fanfares alternatives :

Le GrandMachinChose, Les Poch'trons, Les Cornichons, Urbain's Band (école Urbain Le Verrier à Nantes + collège Noé Lambert), A Bout de Souffle, Fan'Farfelu, la Flan Far aux pruneaux, la Fanfar ô Pruneaux et Les Chapalleros.

Samedi 21 mai :

De 16h à 18h les formations déambuleront dans les ruelles puis de 18h à 20h sur les quais avant de se succéder sur la scène installée derrière la maison des Isles.

Dimanche 22 mai :

Répétition générale de 11h à 12h puis pique-nique musical ■



BASKET INTERNATIONAL FEMININ

Des cadettes aux juniors

Pour sa 17^e édition le Rezé Basket International féminin change ses bases : place aux juniors et rendez-vous avancé.

Le Rezé Basket International féminin change de formule. Désormais ce ne sont plus les cadettes qui viendront s'affronter autour des paniers, mais des juniors. Des joueuses qui ont donc deux ans de plus.

« C'est un basket plus physique, plus technique et plus spectaculaire » commente, Michel Bedel, président du

Rezé Basket International féminin. Le niveau évolue et le jeu s'en ressent.

Mais ce n'est pas le seul changement. En effet, la Fédération européenne de basket a décidé de supprimer les matches de pré-qualification pour les championnats d'Europe jeunes.

Une nouvelle organisation de la compétition qui a l'avantage de libérer des créneaux dans l'emploi du temps chargé de ces joueuses de haut-niveau.

De plus, jusqu'à présent le tournoi servait d'entraînement pour les filles qualifiées pour le championnat d'Europe. Celles qui n'étaient pas retenues à l'issue des pré-qualifications, annulaient parfois leur engagement.

« Nous nous sommes dit : c'est notre chance » confie Michel Bedel.

« Il suffit de déplacer le rendez-vous plus tard dans la saison (cette année les 16, 17, 18 et 19 juin), en tenant compte de la date des championnats d'Europe. »

Quant aux équipes de cette édition nouvelle formule, la surprise demeure. Une certitude : l'équipe de France sera là.

Pour le reste, rien n'a changé : les joueuses sont toujours logées dans les familles et le tournoi reste une fête, la fête du basket féminin ■

Le Rezé Basket International féminin est organisé à l'initiative des trois clubs : le Cercle Saint-Paul, l'ALOD et le Nantes-Rezé Basket.

Jeudi 16 et vendredi 17 juin au gymnase Evelyne Crétual et au gymnase Arthur Dugast. Samedi 18 et le dimanche 19 juin, au gymnase Arthur Dugast.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BILLARD

Jongleurs sur tapis vert

Spectaculaire : les meilleurs joueurs de billard artistique s'affronteront du 20 au 22 mai à Rezé.

« C'est presque du jonglage » commente Henri Dumoutiers, président de l'académie de billard. « C'est une spécialité du billard français, qui se joue avec trois billes. Il faut exécuter des figures imposées spectaculaires, comme faire plusieurs bandes avant de toucher la 3^e bille ». Le public admirera le geste et la technique.

Le billard artistique nécessite « beaucoup d'entraînement et un niveau élevé ». Aucun des 85 licenciés de l'académie de billard rezéenne ne participe : « nous ne sommes pas encore assez expérimentés », regrette Henri Dumoutiers.

Pour jouer non, pour organiser si. La fédération nationale a reconnu les compétences de l'académie en retenant sa candidature pour l'organisation de la finale du championnat de France. Viendront donc s'affronter les Master, comprenez les meilleurs de la discipline. « Cela se jouera sur deux billards » précise le Rezéen. « Chaque joueur devra réaliser plusieurs figures. Celui



qui marquera le plus de points, remportera le set ». Une partie dure environ 1h30 ■

Finale du championnat de France de billard artistique, 20 au 22 mai, le hall d'exposition de DIFAtlantic, 100 route des Sorinières.

HANDBALL'TOI

C'est emballant !

« Handball'toi à Rezé », un tournoi réservé aux jeunes pour découvrir les joies de ce sport.

On vous donne un ballon, venez essayer. Vous verrez si ça vous plaît », voilà ce que disent les organisateurs aux jeunes pour les inciter à découvrir la pratique de la discipline et passer un moment sportif et convivial, en plein air.

Les joueurs arrivent, seuls ou en groupes, et le tournoi s'organise. Ils sont chaque année, entre 200 et 300 filles et garçons de 12 et 16 ans à se laisser tenter.

« A l'origine », explique Jacques Blondy « ce tournoi avait pour but d'assurer la relève ». Les encadrants de ce tournoi

sont des joueurs de l'ASBR qui espèrent ainsi transmettre leur passion. Ces encadrants d'un jour, comme les jeunes joueurs, se sont progressivement pris au jeu.

L'un s'y est pris plus que les autres. Thimothée Saintfélix, qui est aujourd'hui le grand espoir du club, a été découvert il y a trois ans lors de la première édition du tournoi.

En toute simplicité. « Handball'toi à Rezé » ne fait pas appel aux grands noms de la discipline, encore moins aux formations prestigieuses. Cela n'a pas empêché le rendez-vous de devenir, en quatre ans, un événement incontournable ■



Dimanche 12 juin, place du Pays de Retz : chaque équipe compte, au minimum, cinq joueurs. Les catégories d'âges sont : 12-13, 14-15 et 16 ans. Gratuit.

FÊTE DU VÉLO

Je, tu, nous faisons du vélo

Un circuit de 25 km sans voiture pour pédaler en famille sans horaire, ni droit d'inscription, mais avec un lieu de fête : les prairies de St-Lupien.

Comme le chante Michel Fugain « C'est la fête ». C'est « la fête du vélo ». Le dimanche 5 juin les cyclistes auront la possibilité de pédaler en toute quiétude sur un circuit empruntant des rues de Nantes, de Rezé, des Sorinières et de Vertou.

« C'est une balade tranquille, touristique, pas une course », précise Raphaëlle

Gouedard chargée de mission à « Place au vélo », l'association qui organise l'événement. « L'an passé il y a eu plus de 12 000 participants ». La formule dont c'est la cinquième édition fait, il est vrai, l'unanimité.

Un seul impératif : « Il faudra respecter le code de la route, c'est-à-dire rouler à droite, se conformer à la signalisation. Et



emprunter le circuit dans le sens Nantes, Rezé, les Sorinières, Vertou. » Les contraintes sont minimes et ne gâchent en rien le plaisir de pédaler.

Au départ de Vertou, les cyclistes pourront emprunter d'autres circuits d'une dizaine de kilomètres dans le vignoble, mais non fermés à la circulation.

Un vélo pour 2€

Pas de vélo ? Ce n'est pas grave ! Pour 2€, chacun peut en louer un, place Pirmil et à Vertou.

Pour participer, il suffit ensuite de se rendre place Pirmil pour Nantes, sur le site de la chapelle Saint-Lupien à Rezé, rue du Bocage aux Sorinières et enfin au parc de la Sèvre à Vertou. Mais, les cyclistes peuvent entrer sur le parcours où ils le souhaitent. Ce jour est le leur, ils sont les rois... de la petite reine ■

Dimanche 5 juin. Renseignements : www.nantes.fubicy.org et www.mairie-reze.fr

Dans trois rues de la Houssais, les riverains ont décidé de prendre en charge le fleurissement.

LA HOUSSAIS Les habitants jardiniers



En décembre dernier, Gilles Retière et Alain Fouassier, président de l'association des habitants de la Houssais, ont signé une convention d'un nouveau genre : à l'occasion de l'inauguration de trois rues (Cévennes, Alpes et Jura) remises à neuf, les riverains se sont engagés à assurer l'entretien de jardinières installées par la Ville aux extrémités de leurs voies.

L'origine de cette démarche innovante remonte à 2001. À l'époque, les habitants de la Houssais s'impatientent. Aménagées dans les années 50, les rues du quartier étaient très abîmées. « Cela devenait dangereux pour les véhicules et même pour les personnes », se souvient Alain Fouassier, résidant de l'avenue des Cévennes. « Lors d'une réunion publique, j'ai demandé à la municipalité de faire quelque chose ». Message reçu. La Ville décide d'inscrire la rénovation de trois voiries du quartier à son programme. C'est

le point de départ d'une opération menée en concertation étroite avec les habitants.

Débat autour du stationnement

« Pour chaque rue, nous avons conçu plusieurs scénarios, qui ont été soumis aux habitants lors de débats publics » précise Philippe Gallot, responsable du service voirie du pôle

communautaire Sèvre et Loire. Après chaque débat, le programme retenu était redéfini pour tenir compte des remarques exprimées. Avec un point crucial : le stationnement. Dans ce domaine, il faut souvent trouver un compromis entre les attentes légitimes des habitants et les contraintes techniques ou réglementaires. « Ainsi, pour l'avenue des Cévennes, compte tenu de l'é étroitesse de la chaussée, nous avons été contraints de supprimer un trottoir pour pouvoir élargir l'autre.

L'idée d'installer des jardinières à chaque entrée des rues du quartier répond elle aussi à une demande exprimée lors des réunions de travail. « Nous avons envie d'un petit coin de verdure pour palier l'absence d'arbres ». Mais la véritable innovation, c'est bien la convention signée avec la mairie et par laquelle les habitants s'engagent à assurer l'arrosage, le nettoyage, la taille et le remplacement des plantes confiées par la Ville (11 jardinières mobiles et 8 massifs de buis). « À nous de nous organiser pour que l'entretien se passe dans de bonnes conditions ». La mission semble être largement à la portée de l'association qui dispose dans chacune des 10 rues concernées par la convention, d'un correspondant. « C'est lui qui est chargé soit de s'en occuper personnellement, soit d'organiser des roulements. » ■

Les travaux réalisés

Le réaménagement des avenues des Alpes, du Jura et des Cévennes a fait appel à trois grands principes. D'abord le maintien du sens unique, avec matérialisation du stationnement sur la chaussée (sauf pour la rue du Jura), en alternant d'un côté et de l'autre pour apaiser le trafic. Ensuite une réfection complète de la rue et des trottoirs, incluant une amélioration du captage des eaux pluviales. Enfin la réalisation de pincements aux extrémités avec plantation de végétaux. Les travaux ont été effectués entre août et novembre, pour un coût total de 365 000 €. Selon Nantes Métropole, le réaménagement des rues suivantes, Mermoz et Bastié, pourrait être mis en œuvre d'ici 2008 ■

En avril, le CESC doit présenter son dernier avis : « Comment mieux adapter la conception et l'entretien des espaces verts en fonction des lieux où ils se trouvent et de leur fréquentation ? ».

CESC Bientôt renouvelé

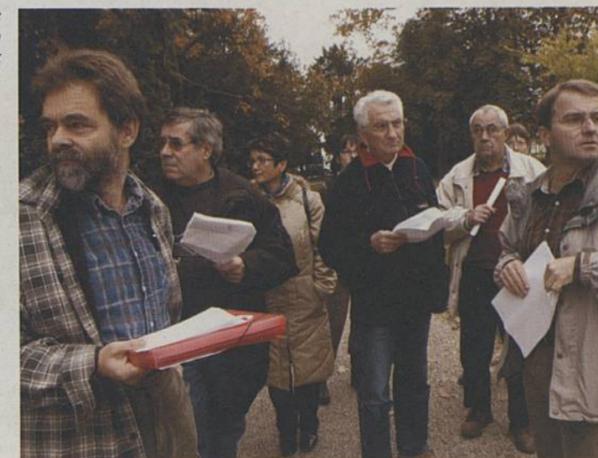
Le Conseil économique et social communal arrive au terme de son 4^e mandat. L'occasion de revenir sur le travail de cette assemblée, renouvelée tous les trois ans.

Fort d'une cinquantaine de personnes d'horizons très divers (militants associatifs, représentants de syndicats ou simples habitants...), le CESC, à l'invitation de la Ville ou de sa propre initiative, réalise des études et émet des propositions sur des sujets d'intérêt communal ou intercommunal.

Les membres se réunissent à 6 ou 7 reprises pour plancher sur le sujet. Débats, recherche d'informations, rencontres de personnes « ressources » :

un travail en profondeur qui aboutit à la rédaction d'un « avis », lu en conseil municipal. Cet avis constitue à la fois un point de vue et un inventaire de pistes d'actions.

Depuis 1993, date de sa création, le Conseil a ainsi rendu 18 avis et 4 rapports, souvent suivis d'actions concrètes. Ainsi, son étude sur « la conteneurisation des déchets ménagers », rendue en juin 1993, a contribué à la sauvegarde d'emplois de



rippers lors de la mise en place des conteneurs. Celui portant sur « la scolarisation des enfants dès l'âge de deux ans » a abouti à la création d'une classe expérimentale dans un quartier d'habitat social.

Plus récemment, son travail sur « l'insertion des personnes handicapées dans la vie associative » a incité les services municipaux à mener une enquête et à organiser un débat sur le sujet. Parmi ses récentes productions, citons « L'accueil des gens du voyage », « Le vieillissement de la population », « La maîtrise de l'énergie », « La démocratie participative », « L'évolution urbaine », « Le temps des villes ». Tous ces avis sont disponibles sur le site web de la Ville, www.mairie-reze.fr, au centre de documentation de la mairie et à la maison des projets ■

LA MAISON DES PROJETS

Située au rez-de-chaussée de l'Espace Diderot, la maison des projets est un lieu d'information sur les projets en cours à Rezé. Expositions permanentes ou ponctuelles, borne multimédia, documents de référence : toute l'information utile pour se faire une idée dont la ville bouge et va évoluer y est disponible. A la disposition des visiteurs, un registre qui donne la possibilité de réagir, de poser des questions ou de soulever des objections.

Prochaines expositions :

- Les projets des jeunes de 3 à 20 ans, dans le cadre de la quinzaine de la citoyenneté en mai,
- Les coopérations avec les villes jumelées, en juin.

Ouvert du mercredi au vendredi de 15h à 19h et le samedi matin de 10h à 12h. Accès libre et gratuit au rez-de-chaussée de l'Espace Diderot, 50 rue du Château de Rezé. Information : 02 40 84 42 75





Expression des groupes politiques

représentés au conseil municipal



La solidarité internationale

Les pages d'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal sont consacrées, en alternance, à un thème commun ou à un thème librement choisi. Pour ce numéro de Rezé-Magazine, les 4 groupes concernés ont choisi de s'exprimer sur un thème commun : la solidarité internationale.

Les élus communistes

L'exigence d'un autre monde

La catastrophe du tsunami en Asie du Sud Est a malheureusement porté un éclairage cru sur le drame que vivent des millions d'êtres humains d'autant plus touchés qu'ils subissent au quotidien une exploitation éhontée. La surexposition médiatique de l'événement qui a contribué au formidable élan de solidarité auquel nous avons assisté ne doit pourtant pas cacher les autres drames vécus par d'autres peuples sur notre planète.

Les élus communistes de Rezé ont rappelé lors du conseil municipal du 28 janvier que si la solidarité internationale devait nécessairement intervenir, et la Ville de Rezé en s'associant aux autres collectivités de la région y a contribué, la véritable urgence pour les pays touchés est d'annuler leur dette. Au delà, il n'est pas de développement possible de ces pays sans une remise en cause de la domination politique et économique exercée par la finance interna-

tionale et les Etats Unis. L'inefficacité de l'Europe réside dans la soumission de l'actuelle construction européenne aux exigences du marché, favorisant ainsi les politiques libérales qui accentuent la pauvreté.

La solidarité ne peut avoir pour horizon les seules frontières de l'événement si dramatique soit-il. C'est pourquoi les élus communistes appellent à un engagement plus conséquent de l'Union européenne pour aider à la reconstruction des régions sinistrées et réclament l'annulation de la dette. Ils préconisent enfin l'augmentation de l'aide au développement et la mise en place d'un dispositif d'alerte planétaire financé par un prélèvement sur les dépenses d'armement.

Un autre monde est possible. Pour cela il faut sortir la construction européenne actuelle du carcan libéral, faire échec au projet de traité actuel.

Les élus de l'Opposition

Plaidoyer pour une solidarité internationale

Le forum économique mondial à Davos a été l'occasion pour Jacques Chirac de rappeler notre conception de la solidarité internationale et de plaider pour le respect des droits sociaux dans le monde.

« Le monde souffre de façon chronique des tsunamis silencieux, famines, maladies infectieuses qui déciment les forces vives de continents entiers, violences et révoltes, régions livrées à l'anarchie, mouvements migratoires non maîtrisés, dérives extrémistes, terreur fertile au terrorisme.

Ces drames, ces dérèglements exigent une réaction collective et solidaire. Ce n'est pas seulement un devoir d'humanité, c'est aussi l'intérêt bien compris des pays les plus favorisés. Car le monde ne s'arrête pas

aux limites de leur prospérité. Il ne se borne pas aux certitudes de ceux que la fortune sert aujourd'hui. »

Avec le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, notre président a rappelé que nous militons pour l'élaboration de nouveaux dispositifs de financement du développement.

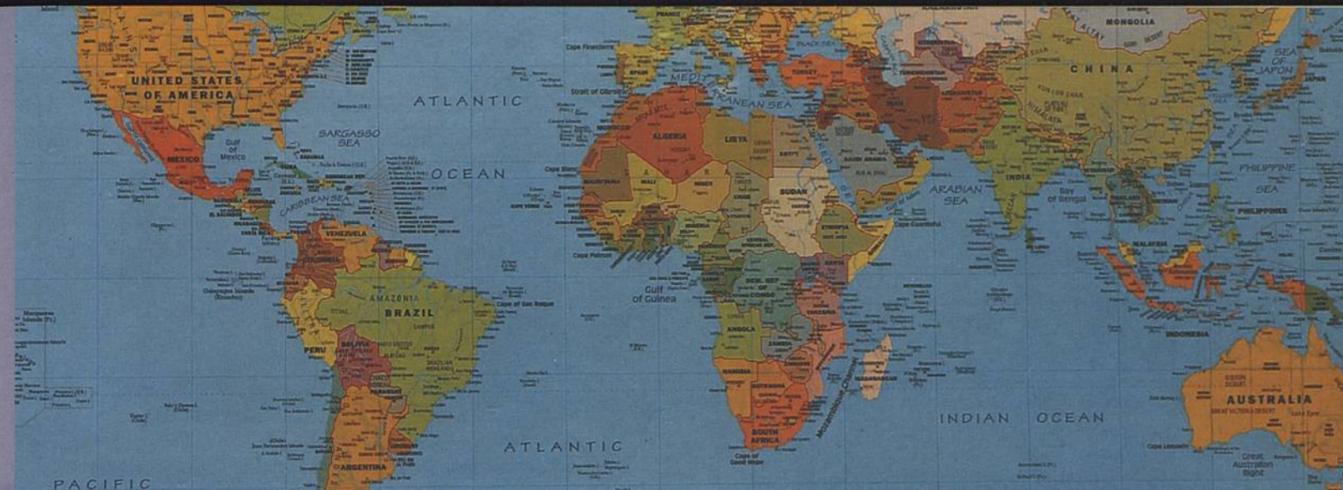
Il a proposé la création « à titre expérimental » d'un prélèvement international pour financer la lutte contre le sida et plusieurs autres pistes ont été évoquées : une contribution sur les transactions financières internationales, une autre sur les flux de capitaux sortants et entrants dans les pays qui maintiennent le secret bancaire, une contribution sur le carburant utilisé par le

transport aérien et maritime (un dollar sur les 3 milliards de billets d'avion vendus chaque année dans le monde).

A l'adresse des dirigeants les plus riches du monde, il a également plaidé pour une dimension « éthique » de la mondialisation, afin que celle-ci soit un « projet d'espoir ».

Enfin il a affirmé qu'il revenait de promouvoir la responsabilité sociale et environnementale des entreprises comme des états.

L'avenir de la mondialisation n'est pas dans une économie de dumping social ou de gaspillage des ressources naturelles, mais dans le respect des droits sociaux, dans l'élévation générale du niveau de vie et dans un développement respectueux des équilibres écologiques.



Les élus Verts

Peser sur les États ...

Alors que tous les moyens nécessaires existent pour en finir avec l'extrême pauvreté, plus d'un milliard de personnes n'a pas accès à l'eau potable, 800 millions souffrent de la faim, 30 000 enfants meurent chaque jour de maladies qui auraient pu être soignées. Les inégalités entre pays riches et pays pauvres, et au sein de ces pays, ne cessent de se creuser.

En 2000, lors du Sommet du Millénaire, les 191 États membres de l'ONU avaient adopté 8 objectifs, les **Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour éradiquer l'extrême pauvreté** d'ici 2015. Pourtant en 2005, de l'aveu même de Kofi Annan, ces objectifs sont toujours

hors de portée pour de nombreux États. A ce rythme, il faudrait attendre plus de 150 ans pour les voir réaliser.

Or cette année, le G8, puis les Nations Unies, feront le point sur ces OMD et les réformes à entreprendre : c'est donc l'opportunité, pour la **société civile et les collectivités locales, de faire pression sur les gouvernements** afin qu'ils prennent des mesures concrètes contre l'extrême pauvreté.

Dans ce but, une coalition internationale des ONG s'est constituée, fixant les actions prioritaires à mener. **Les ONG françaises ont ainsi défini 4 axes** : annulation de la dette, augmentation de l'Aide publique au développement, instauration de règles

commerciales internationales équitables, lutte contre l'évasion fiscale.

Pour les Verts, les **collectivités locales doivent jouer un rôle majeur** : telle Rezé, elles sont nombreuses à avoir engagé des programmes d'action concrets et durables dans le cadre de coopérations internationales. Comme la loi Oudin le leur permet désormais, **elles pourront accorder jusqu'à 1 % de leur budget assainissement et eau potable** à des pays en développement. En outre, regroupées au sein de fédérations mondiales telle la CGLU (Cités et Groupements Locaux Unis), elles peuvent peser sur les États afin qu'ils respectent leurs engagements internationaux.

Les élus socialistes

De l'émotion à une Solidarité durable

La terrible tragédie du Tsunami dans le Sud Est de l'Asie a provoqué un énorme élan de générosité et de solidarité à travers toute la France et le monde entier.

Cette très large médiatisation de la catastrophe a interpellé chacun, entraînant une mobilisation des gouvernements, soutenus et relayés par leur opinion publique, pour venir en aide à ces populations déjà défavorisées par des économies très fragilisées.

Mais, dans ce monde fait d'images que nous consomons derrière nos petits écrans de télévision, une catastrophe en chasse une autre, entraînant l'oubli parfois.

Alors que c'est dans la durée que la solidarité doit s'inscrire.

Au-delà de ce phénomène naturel qui peut se reproduire, c'est tout un déséquilibre économique qui est à prévenir car il tend à créer des tensions entre les pays et déboucher sur des conflits armés menaçant ainsi la Paix dans le monde.

Les élus socialistes impulsent depuis une dizaine d'années une politique de coopération décentralisée avec les pays émergents.

La Ville de Rezé met en œuvre modestement mais durablement des programmes d'actions dans le secteur de la jeunesse et de

l'éducation avec Villa el Salvador au Pérou, de santé et d'éducation avec Ineu en Roumanie, Diawar et la communauté rurale de Ronkh au Sénégal et ravive ce type d'actions avec Aïn Defla en Algérie. Il en est de même pour l'Asie du Sud Est concernant l'aide aux jeunes enfants et la reconstruction d'un équipement.

Cette politique est accompagnée par l'action menée par l'OMJRI dans la définition et le suivi des programmes, ce qui permet d'associer les Rezéens qui le désirent.

BEAUPERE-MONNIER

ATARAXIA
GESTION

IMMOBILIER

Vente - Location
Syndic de copropriété
Administration de biens



Tél. 02 40 75 68 72

Fax : 02 40 04 10 79

Place de la Renaissance
44400 REZE Cedex

E-mail : beauperemonnier@ataraxia.fr



Depuis maintenant plus de 9 ans, vous faites confiance aux Pompes Funèbres Atlantic de Rezé pour l'accompagnement et l'organisation de vos défunts.

Nous vous rappelons que nous avons accès à la maison funéraire de Rezé, ou celle de votre choix, pour l'accueil de vos défunts et mettons à votre disposition un salon funéraire 24h/24 - 7j/7

PFA Nous sommes à votre écoute pour un devis gratuit, Contrat Obsèque Transport avant et après mise en Bière, Soins de Conservation, Toilette, Marbrerie, Fleurs et articles Funéraires
Pompes Funèbres Atlantic
P. Guérin
7 Place Jean-Baptiste Daviais (face Hôtel de Ville) - 44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 04 31 - N° Vert 0 800 92 50 55
2ème Magasin : PJC Guérin-Poisbeau
Ouverture Chambre Funéraire 2° semestre 2005
Route des Sables - ZA La Navale - 44220 COUVERON - Tél. 02 40 86 79 47

INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires



REZÉ
29, rue de la blordière

T : 02 40 75 90 92

SA HUGLEXIS - Entp Indépendante - RCS NANTES B 873 800 486

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

REZE

2 AGENCES avec
des EQUIPES de PROFESSIONNELS
à VOTRE SERVICE

18, Rue Aristide Briand
Tél. 02 28 96 00 63

10, Avenue de Lattre de Tassigny
Tél. 02 28 96 00 65

QUESTIONS D'EDUCATION

La parole aux parents

Comment gérer les conflits, aider son enfant à l'école, accueillir celui du nouveau conjoint... Les Parent'T invitent parents et grands-parents à échanger interrogations et expériences.

« Mon aîné est un peu difficile. Parfois il pique des colères en public » confie Magaly. « D'autres parents qui sont passés par là m'ont conseillé, cela m'a permis de relativiser » raconte-t-elle. C'est le principe des rendez-vous de Parents'T.

Les 1^{er} et 2^e vendredi de chaque mois, les parents ou futurs parents sont invités à partager leurs questions, leurs difficultés, leurs expériences, ou des astuces pour la vie de tous les jours. A chaque rendez-vous, trois à quatre parents viennent discuter autour d'un café. Les mamans peuvent venir accompagnées de leurs jeunes enfants.

« Au départ, on se retrouvait entre parents de la CSF lors de soirées sur des thèmes d'éducation », raconte Marie-Claude Tessier, de la Confédération des familles (CSF). « On s'est rendu compte que les parents avaient besoin d'échanger et de se conforter. »

Les discussions autour de thèmes choisis sont encadrées par une bénévoles de la CSF et une intervenante sociale et familiale de l'AAFP (Association d'aide familiale Populaire). « L'idée c'est que les parents peuvent s'entraider eux-mêmes », précise Brigitte Martin. « Une majorité d'entre eux a des difficultés, comme tous les parents, sans avoir besoin d'aller voir un psy. Si certains ont de gros problèmes, on les oriente vers des structures plus adaptées. » Des professionnels sont invités pour apporter leur éclairage (pédiatre, conseiller d'orientation...) et une relaxologue donne des

conseils de massage pour les tout petits.

Claire et Sandrine sont venues, intéressées par le thème du goûter. « Dans notre école, le goûter du matin a été supprimé sans nous consulter », explique Claire. « On vient de faire un questionnaire pour réfléchir à la question, mais on ne savait pas quoi en faire », ajoute Sandrine. La discussion tournera autour des pratiques de chacune : le goûter à la sortie de l'école ou à la maison, le problème des marques et des encas trop riches, l'obésité, le rapport affectif avec la nourriture... « C'est tout l'intérêt d'être une association de défense des familles. On peut faire remonter des problèmes, des réflexions auprès de l'association et mener des actions », souligne Marie-Claude Tessier. Les numéros de téléphone sont échangés, et on pense déjà aux futurs intervenants. « J'attends le vendredi avec impatience », commente Magaly. La maman



Une relaxologue donne des conseils de massage pour les bébés.

de trois enfants s'y sent « comprise » et s'est fait des connaissances ■

Tous les 1^{er} et 2^e vendredi de chaque mois de 9h à 11h dans les locaux de l'accueil périscolaire de l'Ouche Dinier. Gratuit.

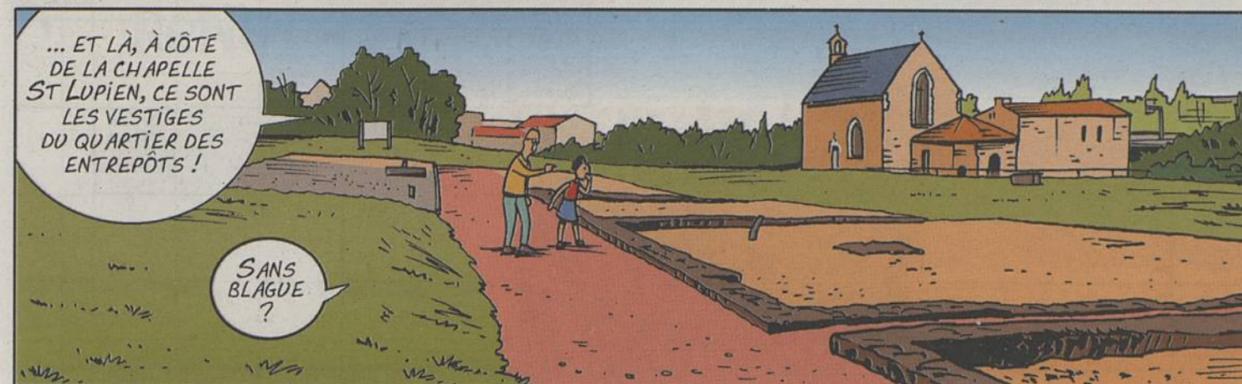
L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (les visites du site archéologique de St-Lupien, les fouilles) ou sur tout autre sujet de votre choix.

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à
M. le Maire, hôtel de ville,
service communication, BP 159,
44403 Rezé cedex. Votre courrier
peut également être adressé par
mél : lemaire@mairie-reze.fr

Cette page vous est réservée

CONSEILS de FAMILLE LE SITE ARCHEOLOGIQUE DE ST-LUPIEN



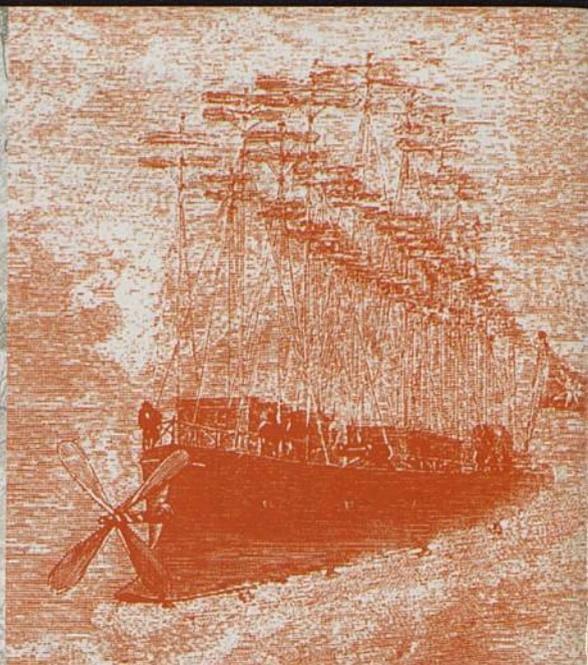
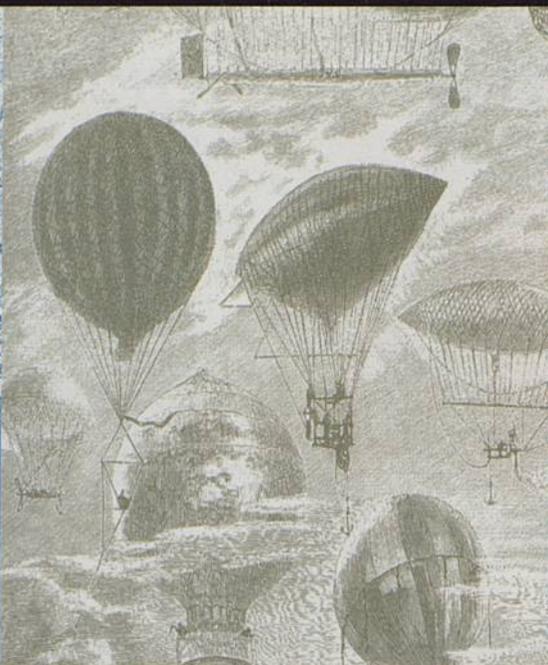
* Visites guidées sur réservation : Ophélie de Peretti - Service Action culturelle - 02 40 84 43 96
Deux mercredis après-midi par mois et le 1^{er} samedi après-midi de chaque mois à partir du 1^{er} mars 2005.



exposition

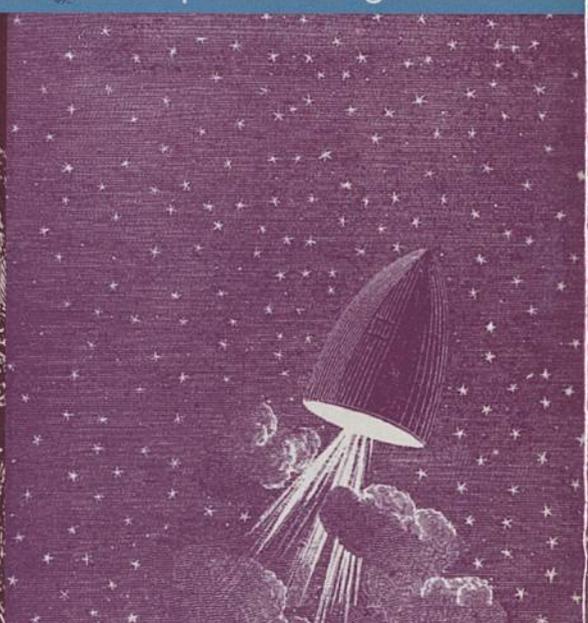
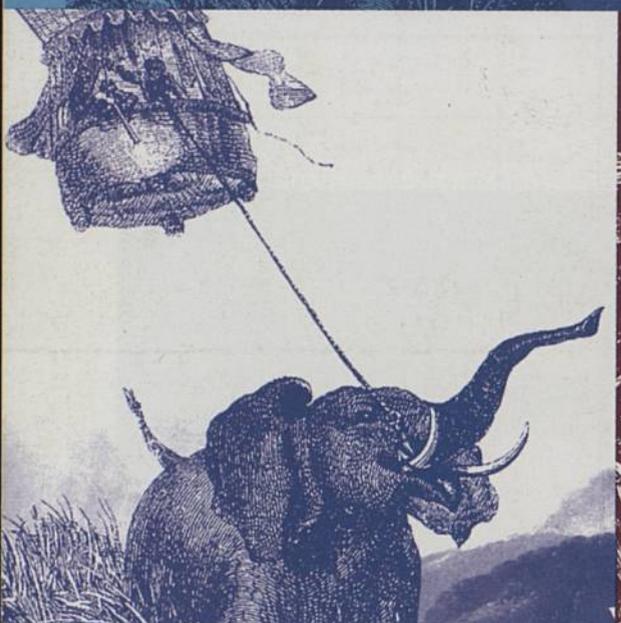
> du 25 avril

> au 21 mai 2005



voyage au centre d'Atout Sud

sur le monde merveilleux de JULES VERNE
le Nautilus grandeur nature - 5 diaporamas géants



EQUIPEMENT DE LA PERSONNE

AMERICAN JEAN'S
ATOUT CADEAUX
BRICE
DARJEELING
DIPAKI
J.RIU Prêt à porter
MARC ORIAN Bijouterie
MAROQUINERIE ALOIA
MIM Prêt à porter
M&S MODE Prêt à porter
PHILDAR Prêt à porter
SAN MARINA

SANTÉ / BEAUTÉ

LA GENERALE D'OPTIQUE
MANÈGE À BIJOUX
NOCIBÉ Parfumerie
PARAPHARMACIE E.LECLERC
PHARMACIE
YVES ROCHER
OPTICIEN KRYS

CULTURE / LOISIRS

COURIR
ESPACE CULTUREL

ESPACE ENFANTS DÉCOUVERTE

LECLERC VOYAGE (Lic. 044960002)
MAG PRESSE
MANEGE ENFANTS

DECO / MAISON

ENCADRIM
BLINEAU FLEURS
ESPACE SFR

SERVICES

BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
ESPACE DAZIBAO

MISTER MINIT

KIOSK A COIFFURE
COIFFURE DU MONDE
PHOTOJET
RAPID'COUTURE
TOP NET Pressing

RESTAURATION

BRIOCHE DORÉE
FLUNCH
L'ATELIER DU CHOCOLAT
LA REZEENNE
PIZERIA-GRILL L'ARLEQUIN
L'ARMOIRE A PAINS



Tél. 02 51 70 70 70
www.e-lederc.com



Centre Commercial de REZE

ROUTE DE PORNIC (sortie 52) ligne de bus Directes n°31-36-38



1700 PLACES
DONT 1200 COUVERTES